



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE



2025 Rapport d'activité

GIP MAISON DES ADOLESCENTS D'ILLE-ET-VILAINE



Sommaire

INTRODUCTION	3
PARTIE 1 : Pilotage stratégique et gestion institutionnelle.....	6
• Missions et gouvernance	7
• Missions générales	10
• GIP Maison des adolescents d'Ille-et-Vilaine	12
• Ressources humaines	14
• Moyens financiers	16
PARTIE 2 – Activité clinique et accompagnement des adolescents	18
• Accueil des adolescents.....	20
• Identification du demandeur	22
• Identification des adresseurs	24
• Répartition géographique	26
• Recueil de l'âge des adolescents	28
• Analyse des motifs de la demande	30
• Motifs de la demande et thèmes abordés	32
• Orientation des situations.....	34
• La place du médecin au sein de la MDA 35	36
• La MDA 35 dans le parcours d'accompagnement.....	37
• Point accueil écoute jeunes (PAEJ)	38
• Accueil des parents et des familles	45
PARTIE 3 – Clinique partenariale et travail en réseau autour des situations	46
• Dispositif d'appui aux partenaires	47
• Actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté	50
PARTIE 4 – Animation territoriale et dynamique de réseau	52
• Accueil des professionnels à la MDA35	53
• Groupes de travail et instances partenariales	54
• Actions de formation	55
PARTIE 5 – Veille, observation et innovation	56
• Accueil des jeunes accompagnés par la PJJ	57
• Formations suivies par l'équipe	59
• Journées d'études et séminaires	60
• Presse	62
PARTIE 6 – Conclusions et orientations 2026	66

Introduction

GIP Maison des Adolescents 35

La Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine présente, à travers ce document, son premier rapport d'activité depuis la restructuration engagée à la suite du transfert d'activité du Centre Hospitalier Guillaume Régnier vers le GIP Maison des Adolescents 35, créé fin 2023.

L'année 2024 a marqué une étape fondatrice : celle de l'autonomie effective de la Maison des Adolescents, accompagnée d'une profonde reconfiguration de son organisation, de son portage institutionnel et de son projet.

Cette restructuration s'est d'abord traduite par la constitution d'une nouvelle équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle, réunissant des professionnels disposant d'une expertise reconnue dans l'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes. Cette dynamique collective a permis de poser les bases d'un projet renouvelé, fidèle aux missions socles des Maisons des Adolescents: accueillir, écouter, accompagner et orienter les jeunes, leurs familles et les professionnels.

Une seconde étape majeure a été franchie avec l'installation de la structure dans de nouveaux locaux, situés au 15 rue du Puits Mauger, en centre-ville de Rennes. Plus accessibles et mieux identifiés, ces espaces ont permis une ouverture effective au public en septembre 2024. Celle-ci a été préparée par un important travail de communication et de mobilisation des partenaires du territoire.

Depuis cette ouverture, la mise en œuvre opérationnelle des missions de la Maison des Adolescents s'est progressivement structurée: accueil inconditionnel du public, montée en charge de l'activité, définition des modalités d'accompagnement, inscription dans les dynamiques partenariales existantes et affirmation progressive de la place de la MDA dans le paysage médico-social départemental. Les premiers mois d'activité ont rapidement confirmé l'importance des besoins sur le territoire, avec une fréquentation en constante progression.

Dès le premier semestre 2025, cette dynamique de développement s'est prolongée par la mise en œuvre de lieux d'écoute territorialisés, initialement dénommés « Espaces Écoute Jeunes » et désormais agréés **Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)**. L'enjeu est majeur: proposer, sur l'ensemble du territoire brétilien, une offre d'écoute de première ligne, accessible, gratuite et confidentielle, destinée aux adolescents et aux jeunes adultes, dans une logique de prévention et d'intervention précoce. Cette ambition s'inscrit pleinement dans le contexte national où la santé mentale a été érigée en Grande Cause Nationale.

Les enjeux sont considérables, à la hauteur des fragilités et des aspirations de la jeunesse.

Conformément aux orientations du programme d'activité 2024-2027 de la MDA 35, le projet d'ouverture d'une antenne à Saint-Malo a également été engagé à la fin de l'année 2025, avec une ouverture programmée au cours du premier semestre 2026.

Ce premier rapport d'activité rend compte des premiers mois de fonctionnement de cette nouvelle organisation. Il présente les données de fréquentation, la montée en charge progressive de l'activité ainsi que des indicateurs quantitatifs et qualitatifs illustrant la diversité des situations rencontrées et la richesse des accompagnements proposés.

Depuis la création du GIP, le développement de l'offre portée par la Maison des Adolescents avance à un rythme soutenu. Les besoins des jeunes sont aujourd'hui largement identifiés et documentés. Les enjeux sont considérables, à la hauteur des fragilités mais aussi des aspirations de la jeunesse. Avec l'ensemble de l'équipe et de nos partenaires, nous poursuivrons notre engagement afin d'être à la hauteur de cette responsabilité collective au service des adolescents et des jeunes adultes d'Ille-et-Vilaine.

Sébastien BLIN
Directeur



Quelques chiffres



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

2621
entretiens

5
lieux d'accueil

10
professionnel.les

781
jeunes
accompagnés

354
parents
reçus

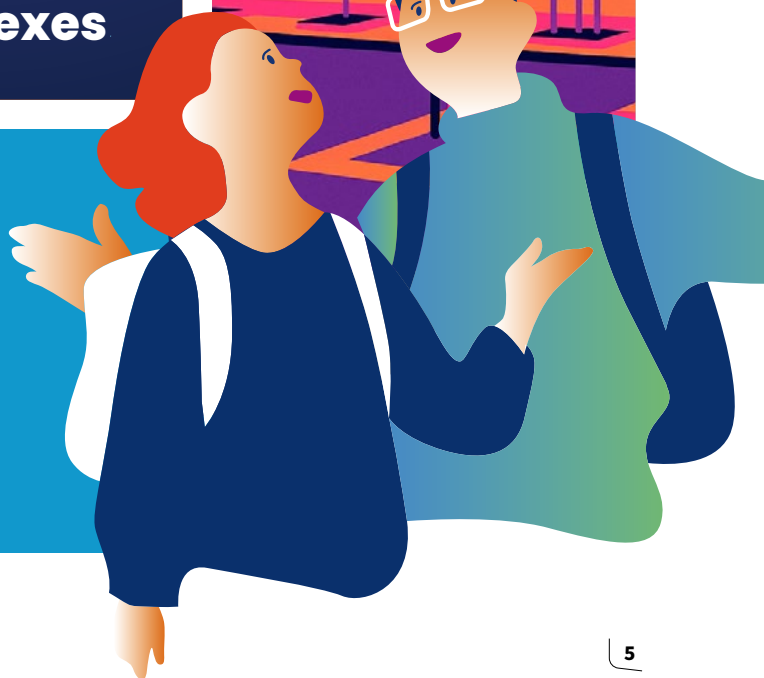
97 actions
de réseaux
+ de 600 pro-
fessionnels
mobilisés

15
actions de
prévention

29
coordinations
de situations
complexes



année
2025



Partie 1 : Pilotage et gestion institutionnelle



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

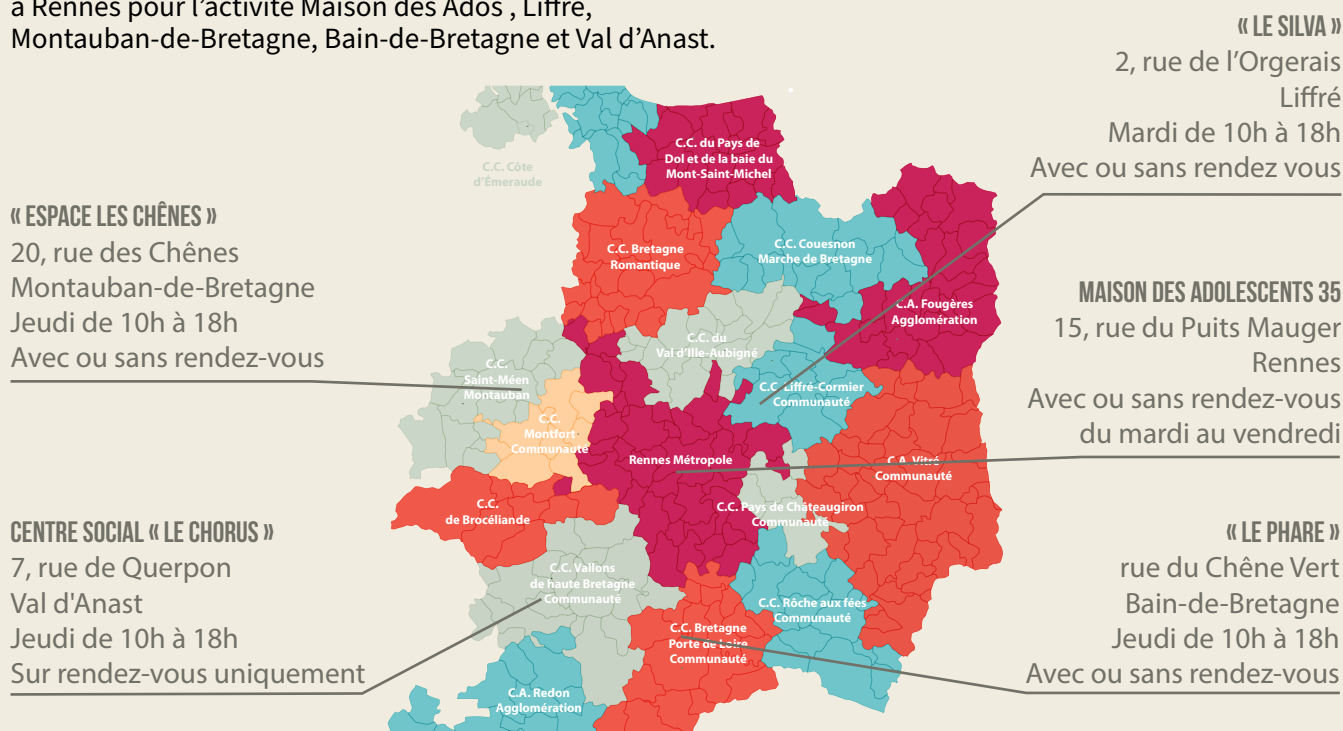
Missions & gouvernance de la Maison des Adolescents

Fiche d'identité

Nom	Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine
Adresse	15, rue du Puits Mauger 35000 RENNES
Contact	contact@mda35.bzh
Jours et horaires d'ouverture	Du mardi au vendredi de 10h à 18h
Statut juridique	Groupement d'Intérêt Public (arrêté du 25 août 2023)
Texte fondateur	Convention constitutive du 3 avril 2023
Directeur	Sébastien BLIN
Membres du GIP	Centre Hospitalier Guillaume Rénier Groupement Hospitalier Rance Emeraude Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine Direction Académique des Services de l'Education nationale 35 Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine Agence Régionale de Santé Bretagne Direction Départementale de l'Enseignement Catholique Protection Judiciaire de la Jeunesse 35
Partenaires	Pays de Brocéliande Pays des Vallons de Vilaine Pays de Rennes
Sources de dotations et subventions	ARS Bretagne / CAF 35 / Fondation des Hôpitaux / Conseil Régional

Couverture territoriale

Les professionnel.les de la MDA 35 accueillent le public sur 5 sites :
à Rennes pour l'activité Maison des Ados , Liffré,
Montauban-de-Bretagne, Bain-de-Bretagne et Val d'Anast.



Fonctionnement

La permanence téléphonique du service, assurée du lundi au vendredi, propose deux niveaux de réponse. Elle permet d'une part un accueil standard comprenant la délivrance de renseignements et la prise de rendez-vous, assuré par l'ensemble des professionnels de la Maison des Adolescents. D'autre part, lorsque la situation le nécessite, un entretien téléphonique approfondi peut être proposé, réalisé par des professionnels qualifiés (infirmier, éducateur ou psychologue).

Plages horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Permanence téléphonique	9h30 - 17h00	9h30 - 18h	9h30 - 18h	9h30 - 18h	9h30 - 18h

La MDA : un lieu ressource



Schéma d'Accueil et d'Accompagnement à la MDA 35



Source : Cour des comptes, à partir des constats établis par les chambres régionales des comptes



Les missions générales des MDA

Circulaire n°5899-SG du 28 novembre 2016

Extraits du cahier des charges (ANNEXE Circulaire n°5899 SG du 28 novembre 2016)

Les objectifs des Maisons des Adolescents :

Sur un territoire donné, les Maisons des Adolescents sont des structures pluridisciplinaires qui constituent des lieux ressources sur l'adolescence et ses problématiques à destination des adolescents, des familles et des professionnels.

L'adolescence est ici entendue comme une période de vie s'étendant de 11 à 21 ans, pouvant se prolonger jusqu'à 25 ans suivant les projets des Maisons des adolescents.

Les Maisons des Adolescents remplissent les objectifs généraux suivants :

- **Apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents**, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire,
- **Offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes** par des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, éducatif ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence,
- Offrir une prise en charge multidisciplinaire généralement de courte durée,
- **Fournir aux adolescents un soutien**, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leur parcours de vie,
- **Développer la prévention** et promouvoir des modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être,
- **Contribuer au repérage des situations à risques** (violences, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements sexuels à risques...), et à la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation...),
- **Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge** et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé,
- **Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence**, le décroisement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire,
- **Contribuer au renforcement** d'une médecine de l'adolescence,



Des objectifs opérationnels :

- **Offrir aux adolescents**, notamment ceux qui sont en rupture et/ou ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels, un espace d'accueil neutre, ouvert et non stigmatisant, conforme à la temporalité de l'adolescent, et une prise en charge médicopsychologique et somatique, mais aussi juridique, éducative et sociale, généralement de courte durée,
- **Accueillir, conseiller, orienter** les jeunes et leurs familles, faciliter leur accès aux services dont ils ont besoin,
- **Favoriser la mise en réseau des acteurs territoriaux** intervenant auprès des adolescents et la mise en œuvre d'accompagnements et des prises en charge collectives ou individuelles, globales, pluriprofessionnelles (médicales, psychologiques, sociales, éducatives, médico-sociales, voire judiciaires) en vue de la santé et du bien-être des jeunes,
- **Coordonner en interne**, à la Maison des Adolescents et avec les partenaires, le suivi des prises en charge multidisciplinaires conjointes,
- **Organiser et fournir une expertise pluridisciplinaire** sur des situations individuelles afin de définir une stratégie de prise en charge et d'accompagnement,
- **Développer des dispositifs innovants** et/ou expérimentaux, de nature à adapter l'offre des Maisons des Adolescents aux évolutions des problématiques de santé des adolescents, des territoires, des partenariats, des ressources professionnelles ...
- **Développer ou participer à des actions de promotion de la santé** en direction des adolescents eux-mêmes, mais aussi des professionnels en lien avec l'adolescence,
- Participer à des projets de recherche pluridisciplinaire sur l'adolescence,

Des missions :

Les Maisons des Adolescents remplissent les missions suivantes :

- **Mission d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge des publics**
 - L'accueil généraliste, déstigmatisé et sans rendez-vous des adolescents et de leur famille.
 - L'évaluation des situations et, chaque fois que nécessaire, l'orientation vers les structures les mieux adaptées.
 - Les soins médico-psychologiques et somatiques (à la Maison des Adolescents ou via un partenariat formalisé).
 - L'accompagnement socio-éducatif (à la Maison des Adolescents ou via un partenariat formalisé).
 - La prévention et la promotion de la santé.
- **Missions de coordination et d'appui des acteurs**
 - La contribution à la coordination des parcours de santé.
 - Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou institutionnellement les limites de compétences.
 - La sensibilisation et la formation aux problématiques de l'adolescence, spécifiquement sur la santé et la santé mentale.
 - L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence.

Le GIP et son évolution

La Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine est portée juridiquement par un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé par arrêté préfectoral en août 2023. Cette création marque une étape structurante dans la gouvernance et le pilotage de la MDA 35, en affirmant un cadre juridique dédié et partagé entre les partenaires institutionnels.

À compter du 1^{er} janvier 2024, le GIP a engagé le transfert effectif d'activité depuis le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR), permettant ainsi la mise en œuvre progressive d'une activité administrative autonome.

Cette transition a concerné l'ensemble des dimensions de gestion du dispositif : ressources humaines, gestion financière, organisation administrative et pilotage stratégique, tout en garantissant la continuité des missions auprès des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles.

Le siège social du GIP Maison des Adolescents 35 est situé au 15 rue du Puits Mauger à Rennes, lieu de référence pour la coordination, l'administration et l'animation du partenariat.

L'objet de la Maison des Adolescents

est d'apporter une réponse de santé, et, plus largement, de prendre soin et d'accompagner des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et leurs attentes, de fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie, de favoriser l'accueil en continu par les divers professionnels, de garantir la continuité et la cohérence de l'accompagnement, de constituer un pôle ressource pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence, en s'appuyant sur le réseau déjà existant.

LES MISSIONS GÉNÉRALES

Trois grandes missions lui incombent :

- 1. Recevoir les adolescents et/ou leurs familles pour des demandes et besoins très variés**, allant de problématiques psychologiques importantes à des questions d'orientations scolaires ou sociales, accompagner l'adolescent et sa famille vers des prises en charge extérieures ou initier de nouveaux modes de prise en charge pour des cas qui n'ont pas trouvé de réponses adéquates. Des actions spécifiques seront menées afin de faciliter l'accès des adolescents et de leurs familles vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- 2. Fédérer, animer et former le réseau des professionnels de l'adolescence du Département.** Impulser une réflexion et développer ou participer à des actions de prévention dans le champ de la santé.
- 3. Être un centre de ressources et d'informations** pour tous et un centre de recherche épidémiologique.

**Comme le stipule son article 1^{er} de la convention constitutive en cours,
« le Groupement d'Intérêt Public est constitué entre les membres fondateurs ».**

L'État représenté par :

- Agence Régionale de Santé Bretagne,
- Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Ille-et-Vilaine,
- La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse – Ille-et-Vilaine – Côtes d'Armor,

Les collectivités territoriales représentées par :

- Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Les établissements publics de santé représentés par :

- Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier à Rennes
- Le Groupement Hospitalier Rance Émeraude à Saint Malo
- ... auxquels se sont associés :
 - La Direction diocésaine de l'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine
 - La Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine

Représentants à l'AG des membres avec voix consultatives

QUALITÉ	IDENTITÉ	INSTITUTION D'ORIGINE
Directeur du GIP	Sébastien BLIN	GIP MDA35
Agent comptable	Corinne BOURDONNAIS	DGFIP
Chargée de mission	Anne AUFFRET	DDEC 35
Directrice adjointe	Alix VIGNE	CAF 35

Représentants à l'AG avec voix délibératives :

REPRESENTANT DE L'AG TITULAIRE	QUALITE DU MEMBRE	INSTITUTION D'ORIGINE
Anne -Françoise COURTEILLE	Présidente du GIP	Conseil départemental 35
Pascal BENARD	Vice-Président	CHGR
David LE GOFF	Membre	ARS Bretagne Délégation départementale 35
DR Stéphanie JAMIER	Membre	DSDEN 35
Amélie TOSTIVINT	Membre	PJJ 35-22
Florence ROUSSEL	Membre	GHRE

En 2025, les membres du GIP se sont réunis en assemblée générale 3 fois :
(23/04/25 - 24/10/25 - 09/12/25)

Les ressources de l'année 2025

Moyens humains

La Maison des Adolescents propose 32 h d'ouverture hebdomadaire à Rennes.
Le PAEJ propose 8h00 d'ouverture sur chacun des territoires : Pays de Brocéliande, Pays des Vallons de Vilaine, Pays de Rennes (hors Rennes Métropole).

L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe MDA salariée (7.5 ETP au 31/12/2024)

Contrat à Durée Indéterminée	1 ETP – 1 personne
Mises à disposition (facturées)	6.5 ETP – 7 personnes

Les autres intervenants mis à disposition (1.5 ETP au 31/12/2025)

Conseil départemental 35	1 ETP – 1 personne
Protection judiciaire de la Jeunesse	0,50 ETP – 1 personne

NOM	STRUCTURE	QUALITE PROFESSIONNELLE	STATUT	TEMPS DE TRAVAIL
BLIN Sébastien	GIP MDA35	Directeur	CDI direct GIP	1 ETP
PAGES Pauline	GHRE	Médecin	Titulaire de la fonction publique hospitalière MAD	0.5ETP
ROSSIGNOL Anne -Sophie	CHGR	Secrétaire	Titulaire de la fonction publique hospitalière MAD	1 ETP
LEROY Anne-Sophie	CHGR	Infirmière	Titulaire de la fonction publique hospitalière MAD	1 ETP
LEGRAVERAND Anne	CHGR	Psychologue	Titulaire de la fonction publique hospitalière MAD	1 ETP
LABBE Marine	CHGR	Psychologue	Contractuelle CDI MAD	1 ETP
LAUNAY Aurélie	CHGR	CESF	Contractuelle CDI MAD	1 ETP
TOQUET Marina	CD 35	Educatrice Spécialisée	Titulaire de la fonction publique territoriale MAD	1 ETP
DONIO Anne-Sophie	PJJ	Educatrice	Titulaire Ministère de la justice MAD	0.5 ETP
TANGUY Marion	CHGR	Infirmière	Contractuelle CDI MAD	1 ETP

Accueil des stagiaires

La Maison des Adolescents est régulièrement sollicitée pour l'accueil de stagiaires. Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de répondre favorablement à ces demandes, l'équipe ayant besoin de consolider son propre savoir expérientiel et de poursuivre la structuration de ses pratiques. Néanmoins, dès que les conditions le permettront, nous souhaitons pouvoir accueillir des stagiaires, dans la mesure où il nous paraît important de contribuer à la formation des futurs professionnels.

Les réunions d'équipe

Des réunions organisationnelles :

Les professionnels intervenant à la Maison des Adolescents sont régulièrement amenés à questionner leurs pratiques et leurs postures, face à des demandes variées. Des temps de travail collectifs sont organisés chaque semaine afin d'ajuster les missions et les modalités de fonctionnement du dispositif. Ces réunions participent à la construction d'un cadre partagé et à l'appropriation collective du projet par l'ensemble des intervenants.

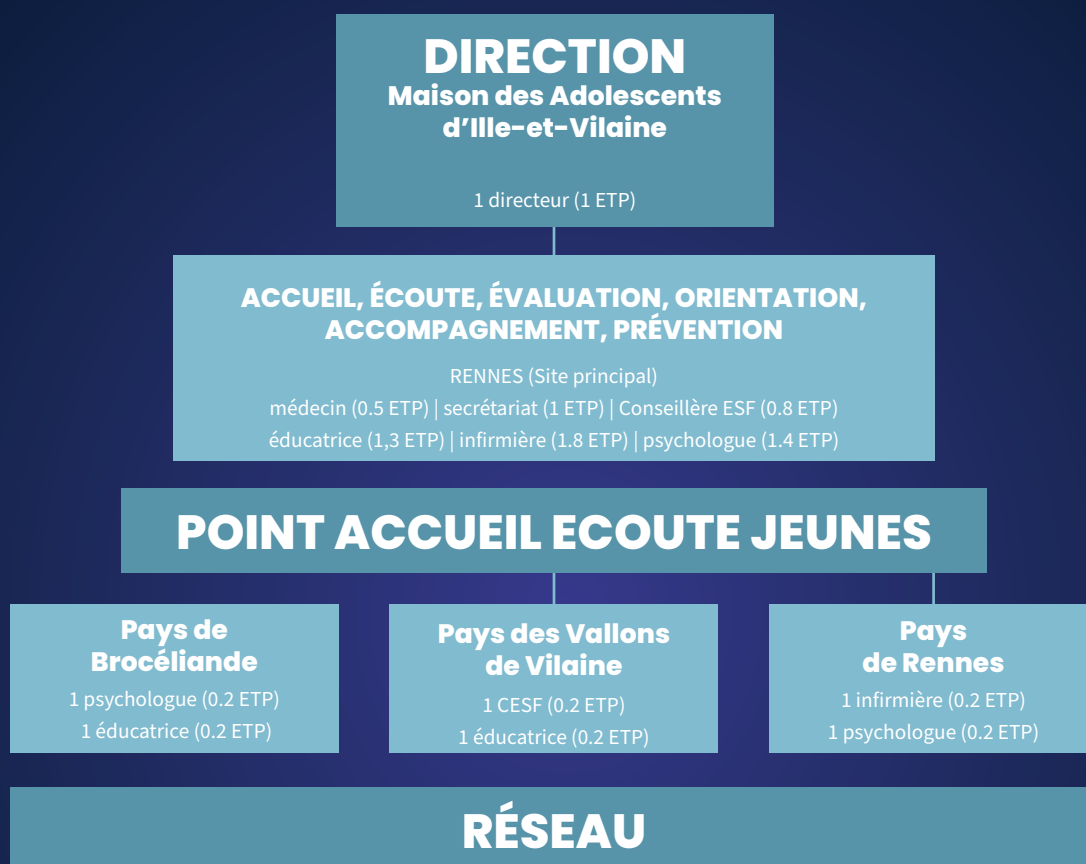
Des réunions d'analyse de pratique :

Afin de soutenir la réflexion clinique et le développement d'une culture commune de l'adolescence, des réunions d'analyse de pratique seront proposées à partir de 2026. Elles auront pour objectif de permettre aux professionnels de partager leurs questionnements, de croiser les regards entre cultures professionnelles et d'interroger collectivement leurs interventions.

Des réunions cliniques hebdomadaires :

Ces temps permettent à l'équipe de faire régulièrement le point sur les situations accompagnées, afin de garantir la cohérence des interventions et la coordination des différents espaces de parole proposés aux jeunes et à leurs familles.

Organigramme fonctionnel



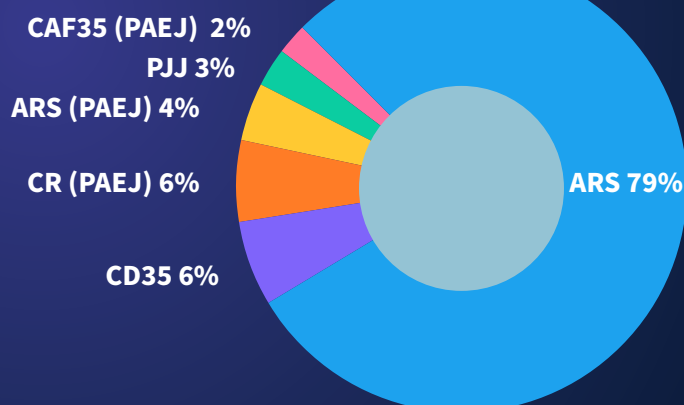
Moyens financiers



Le budget 2025 du Groupement d'intérêt public est de 974 511 euros.

- ARS : 768 911 euros
- CAF (PAEJ) : 18 100 euros
- ARS (PAEJ) : 42 000 euros
- Conseil Régional (PAEJ) : 58 000 euros
- Conseil départemental : 60 000 euros
- PJJ : 25 000 euros

Budget 2025
974 511 euros



Au-delà des financements directs perçus sous forme de subventions et des financements indirects liés aux mises à disposition gratuites de personnel, les ressources réelles de la Maison des Adolescents en 2025 doivent être appréhendées de manière plus globale.

En effet, le fonctionnement et la qualité des accompagnements proposés reposent également sur des apports en compétences qui constituent une richesse essentielle pour la structure.

Ainsi, la Maison des Adolescents bénéficie de mises à disposition de professionnels par le Centre Hospitalier Guillaume Régnier et par le Groupement Hospitalier Rance Émeraude. Ces mises à disposition, bien qu'effectuées contre remboursement et donc inscrites en charges dans le budget

de la MDA, représentent un apport qualitatif déterminant. Elles permettent en effet à la structure de s'appuyer sur des professionnels expérimentés (psychologue, infirmière, médecin, secrétaire) issus d'établissements hospitaliers de référence.

Ces professionnels disposent d'une formation continue, d'un encadrement clinique et institutionnel, ainsi que d'une expérience consolidée dans leurs établissements d'origine. Leur présence contribue directement à garantir un niveau d'expertise élevé au sein de la MDA, qui demeure un service relativement jeune. Cette mutualisation des compétences permet d'assurer la qualité des prises en charge, la sécurité des pratiques et la crédibilité institutionnelle de la structure auprès de ses partenaires et des publics accompagnés.

Par ailleurs, les ressources de l'année 2025 doivent également intégrer la valorisation des mises à disposition gratuites de locaux par plusieurs collectivités territoriales pour les points d'écoute délocalisés. Les communes de Montauban-de-Bretagne, Bain-de-Bretagne, Val d'Anast et Liffré mettent ainsi à disposition des espaces permettant d'accueillir les jeunes et leurs familles dans des conditions adaptées, au plus près des territoires. Ces contributions, bien que non monétaires, participent pleinement à l'équilibre économique du dispositif et à son accessibilité territoriale.

Dans le cadre du transfert d'activité de la Maison des Adolescents du Centre hospitalier Guillaume Régnier vers le Groupement d'Intérêt Public, l'année 2024 a été marquée par une étape structurante : la reconstitution complète de l'équipe pluridisciplinaire.

En effet, sur l'ensemble de l'ancienne équipe, seules deux professionnelles ont souhaité poursuivre l'aventure au sein du nouveau dispositif. Il a donc fallu reconstruire une équipe presque intégralement, pour atteindre aujourd'hui neuf équivalents temps plein, répartis entre dix professionnelles issus de disciplines et de cultures professionnelles variées.

Cette situation représente à la fois une fragilité et une opportunité. Une fragilité, car il a fallu recréer un collectif, poser des repères communs et construire une identité de service là où il

n'existait plus d'équipe constituée. Mais c'est aussi une véritable chance : celle de bâtir une dynamique nouvelle, nourrie de regards neufs, d'expériences diverses et d'une volonté partagée d'inventer ensemble la MDA 35.

Les recrutements se sont échelonnés au printemps 2024, puis au début de l'année 2025, permettant progressivement la constitution d'un collectif de travail. Dans un premier temps, les professionnelles ont dû s'approprier le projet de développement de la MDA afin de comprendre les orientations, les missions et les enjeux du nouveau cadre institutionnel.



Un collectif à reconstruire : un défi et une opportunité pour la MDA 35.

Parallèlement, un travail d'acculturation aux valeurs et aux modalités d'intervention propres aux Maisons des Adolescents a été engagé. Le directeur étant alors le seul membre de l'équipe à disposer d'une expérience préalable en MDA dans toutes ses dimensions, des temps de rencontres, d'échanges et d'immersions ont été organisés dans des structures de départements voisins. L'équipe a également pu s'appuyer sur les ressources du réseau national, notamment à travers l'Association Nationale des Maisons des Adolescents, pour mieux comprendre les pratiques, les références et les principes d'action qui fondent les MDA.

L'enjeu pour cette équipe en construction est désormais de se créer un vécu commun, afin de définir son identité propre et d'incarner la MDA 35 comme un collectif cohérent, malgré, et grâce à la diversité des disciplines et des cultures professionnelles qui la composent.

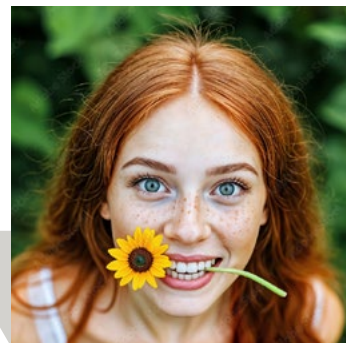
La stratégie managériale mise en œuvre repose sur la valorisation des compétences présentes au sein de l'équipe. L'objectif est de dégager un socle de compétences commun, en adéquation avec les missions et les modalités d'intervention spécifiques aux MDA. Ce socle doit permettre à chacun de trouver sa place dans un cadre partagé, tout en conservant la richesse de son approche professionnelle. C'est ensuite par l'accueil du public et la mise en œuvre concrète de l'ensemble des missions de la MDA que l'équipe construit progressivement un savoir expérientiel collectif. À partir de cette pratique partagée, un travail de conceptualisation pourra être mené sur les modalités d'accueil et d'écoute propres à la MDA 35.

Ce processus de construction d'équipe et d'identité professionnelle constitue un chantier central pour les mois à venir. Il devra se déployer étape après étape, au rythme des expériences de terrain, des temps d'échanges et de la consolidation progressive du collectif de travail.

Partie 2 : Activité clinique et accompagnement des adolescents



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE



Accueil

et accompagnement des ados

Pour ce premier rapport d'activité, nous avons choisi de mettre en avant, parmi l'ensemble des données recueillies, celles qui nous paraissent les plus représentatives de l'activité.

Les modalités d'accueil s'inscrivent dans le cadre défini par le cahier des charges : un accueil en libre accès ou sur rendez-vous, selon les sites et le flux de la demande. La première rencontre se déroule avec un·e accueillant·e-écoutant·e. Elle vise à aider le jeune et sa famille à préciser et mieux comprendre les motifs de leur venue à la MDA.

Les éléments recueillis lors de ce premier entretien sont ensuite présentés à l'équipe pluridisciplinaire lors des réunions cliniques. Cet échange permet d'élaborer une proposition d'accompagnement, soit au sein de la MDA, soit en orientation vers le réseau de partenaires extérieurs.

Valeurs et principes

À la MDA 35, l'accueil constitue le point d'entrée central de l'accompagnement. Il est inconditionnel, libre d'accès et pensé pour s'adapter au rythme et à la réalité des adolescents, souvent marqués par l'urgence du ressenti ou de la demande. L'objectif du premier contact est avant tout de créer une rencontre. Il s'agit d'instaurer un climat de confiance permettant au jeune de se sentir suffisamment en sécurité pour exprimer une préoccupation, une difficulté ou simplement un questionnement. La MDA 35 se veut autant un espace où l'on vient chercher de l'aide qu'un lieu où l'on peut commencer à mettre en mots ce qui fait difficulté.

L'écoute proposée est ouverte à tous les adolescents d'Ille-et-Vilaine, sans condition liée à la gravité de la situation. Qu'il s'agisse d'un mal-être diffus, d'une interrogation ponctuelle ou d'une situation plus préoccupante, chacun peut être accueilli. L'attention portée à la simplicité d'accès et à l'absence de stigmatisation favorise l'émergence progressive d'une demande, souvent formulée initialement sous forme de plainte.

Le premier entretien, confidentiel et gratuit, accessible sans autorisation parentale préalable, joue un rôle déterminant. Il permet de clarifier la situation, d'identifier les besoins et d'évaluer la nature de la réponse à apporter. Selon les situations, la MDA 35 peut proposer une réponse immédiate, un temps de réassurance, un accompagnement bref ou orienter vers un parcours plus structuré, en mobilisant ses compétences internes ou les partenaires du territoire.



Données d'activités

Dans le cadre de l'évaluation de son activité d'accueil, la MDA 35 s'appuie sur un recueil structuré de données permettant d'analyser finement son fonctionnement et d'ajuster son projet.

1. **L'identification du demandeur** lors du premier accueil (adolescent, parent, professionnel) éclaire les dynamiques familiales, permet d'objectiver les publics effectivement touchés et d'identifier d'éventuelles situations de non-recours afin d'adapter les stratégies d'aller-vers.

2. **L'identification des adresseurs** permet d'évaluer la dynamique du réseau partenarial, de comprendre à quel stade du parcours les adolescents ou leurs parents sollicitent la Maison des Adolescents et d'apprécier le niveau d'autonomie des jeunes dans la démarche.

3. **Le recueil de l'âge** des adolescents met en évidence des récurrences par classe d'âge et permet d'analyser l'évolution, voire la précocité, des problématiques rencontrées.

La donnée relative au sexe contribue à vérifier l'adéquation entre les publics accueillis et le cahier des charges, tout en affinant la connaissance des besoins spécifiques en santé des jeunes.

4. Enfin, **l'analyse des motifs de demande**, distinguée selon qu'elle émane des adolescents (en tenant compte des différences filles/garçons) ou des parents, permet d'établir une typologie des difficultés accompagnées et d'ajuster en continu l'offre d'intervention de la MDA 35 aux réalités du territoire.



L'accueil à la MDA



QUEST-FRANCE

Nous entendons par accueil la prise de contact avec la structure, avant même la mise en place d'un premier entretien avec le jeune ou ses parents.

Cet accueil a pour objectif d'accompagner les personnes qui sollicitent la MDA et de les orienter en fonction de leurs besoins.

Les appels permettent, dans un premier temps, de transmettre des informations sur le fonctionnement de la structure : lieux et horaires d'ouverture, modalités d'accueil libre ou sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire, etc...

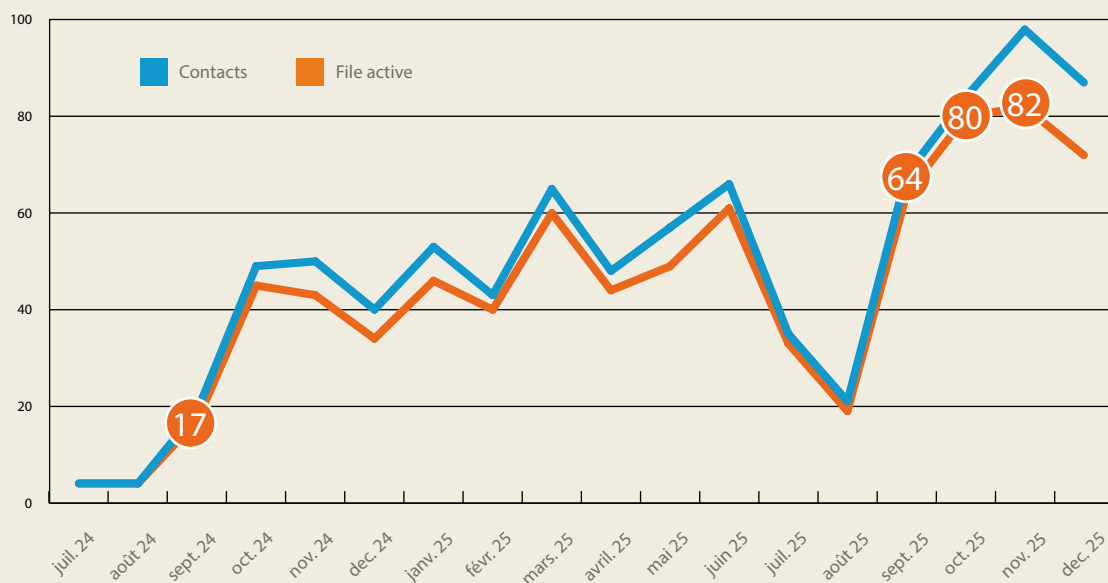
Lorsque la situation présentée relève plus directement d'un autre dispositif clairement identifié, une orientation vers une structure partenaire peut également être proposée dès ce premier échange, si elle apparaît comme la réponse la plus adaptée.

Afin de rendre compte des sollicitations adressées à la MDA, nous avons analysé l'ensemble de ces accueils sur l'année 2025.

781 situations hausse constante de la fréquentation

La file active, qui s'élève à **781 situations** d'adolescents, offre une vision quantitative globale de l'activité d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de la Maison des Adolescents 35. Elle correspond au nombre de personnes (adolescents, parents ou professionnels) ayant bénéficié d'au moins un rendez-vous sur la période considérée, soit l'ensemble des nouvelles situations accueillies entre juillet 2024 et le 31 décembre 2025.

Le nombre moyen d'entretiens par situation est de 3,36% ce qui correspond aux standards habituellement observés en Maison des Adolescents. Ce niveau traduit un accompagnement ciblé, inscrit dans une logique d'évaluation, de soutien et d'orientation adaptée aux besoins des jeunes et de leur entourage.



La file active mensuelle progresse nettement depuis l'ouverture en septembre 2024 (17 situations).

Après une montée en charge régulière à l'automne 2024 et au premier semestre 2025, la baisse estivale (juillet-août) reste conjoncturelle. La reprise très marquée dès septembre 2025 (64), confirmée en octobre (80) et novembre (82), montre une hausse structurelle de la fréquentation.

File active	781
 Nombre de Garçons	300
 Nombre de Filles	470
Nombre de Non Genrés	11
Age Moyen des jeunes reçus	15,5 ans
Âges extrêmes	le plus jeune 10 ans et le plus âgé 25 ans
Nombre d'entretiens réalisés	2621
Nombre moyen d'entretiens par situations	3,36

Cette dynamique traduit :

- une meilleure identification par les partenaires,
- une connaissance accrue par les adolescents et leurs parents,
- et l'installation de la MDA comme ressource repérée sur le territoire.

La tendance globale est donc clairement orientée à la hausse au fil des mois.



Identification du demandeur

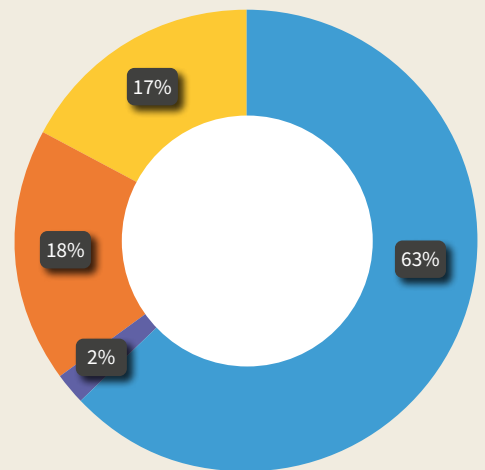
Prise de contact

(AU 1^{ER} CONTACT) SUR 891 CONTACTS

63% parents
prennent contact
avec la MDA

CONTACT PRIS PAR	Nombre de jeunes	%
Jeune	156	18
Mère	494	55
Père	73	8
Membre de la famille	18	2
Ami(e)	4	0
Professionnel de l'Éducation nationale	42	5
Travailleurs sociaux	88	10
Professionnel de santé	14	2
Non renseigné	2	0

■ Parents
■ Tiers
■ Jeunes
■ Professionnels



Pour 63% des situations, ce sont les parents qui prennent contact avec la Maison des Adolescents

Entre juillet 2024 et décembre 2025, sur un total de 891 contacts enregistrés, le téléphone apparaît comme le mode de prise de contact largement majoritaire. Dans la plupart des situations, cet échange initial aboutit à la programmation d'un rendez-vous en présentiel.

Par ailleurs, 170 personnes (jeunes ou parents) se sont directement présentées dans les locaux dans le cadre d'un accueil physique. On observe, au fil des mois, une augmentation du nombre de jeunes venant spontanément sur place, soit pour solliciter un rendez-vous immédiat, soit pour en programmer un ultérieurement. Ces passages favorisent une première rencontre avec les lieux et l'équipe, facilitant ainsi l'entrée dans la démarche d'accompagnement.



© Franck Hamon



Mail
46



Téléphone
675



Venus à la MDA
170



MAISON DES ADOs
D'ILLE ET VILAINE





Identification des adresseurs

Les établissements scolaires et organismes de formation constituent le principal canal d'orientation (30 %), confirmant leur rôle central dans le repérage des jeunes. Les autres orientations se répartissent de manière équilibrée entre les **médias et internet (15 %)**, le **bouche-à-oreille (15 %)**, les professionnels du **secteur social et médico-social (14 %)** et les **professionnels de santé (13 %)**.

Les orientations issues du **secteur judiciaire (3 %)** et des **actions de prévention (2 %)** restent marginales, tandis que **7 % des situations ne sont pas renseignées**.

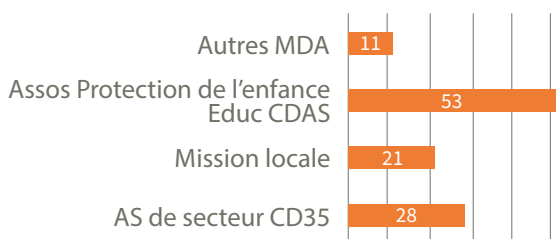
Au sein du milieu scolaire, les infirmiers scolaires sont les principaux prescripteurs, devant les CPE et chefs d'établissement, ainsi que les assistants sociaux et psychologues de l'Éducation nationale.

QUI ADRESSE ?

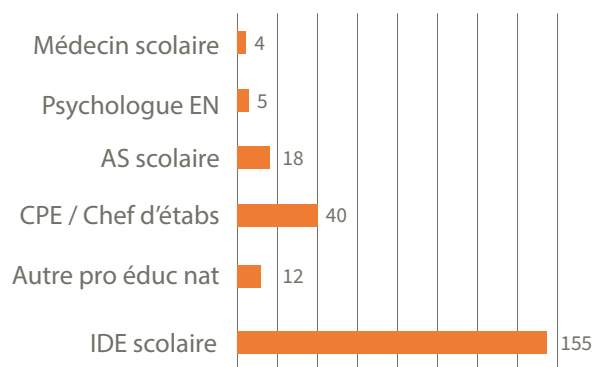
Origine de la demande

	NOMBRE DE JEUNES	%
Par un professionnel de santé	103	13%
Par le bouche à oreille (famille, amis, ...)	117	15%
Par un professionnel du secteur social, médico-social, des lieux d'écoute ou d'insertion	113	14%
Par les médias, site internet	122	15%
Par un établissement scolaire ou organisme de formation	234	30%
Déjà venu à la Maison des Ados	2	0%
Par un professionnel du secteur judiciaire	27	3%
Action de prévention	14	2%
Par un professionnel du secteur de l'animation jeunesse	2	0%
Non connu	57	7%

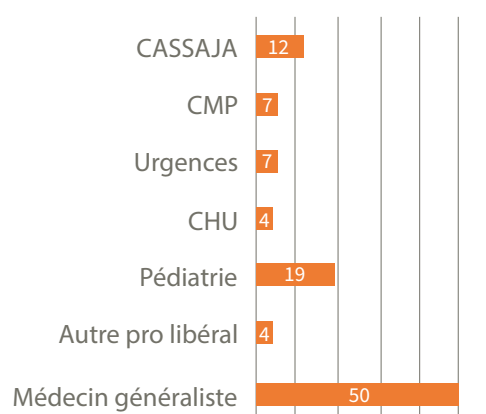
Professionnels du secteur social et médico-social



Professionnels des établissements scolaires et organismes de formation



Professionnels du secteur médical



Jeunes déjà accompagnés

103 situations
13% de la file active

L'accueil des jeunes bénéficiant déjà d'un accompagnement (protection de l'enfance, services sociaux, dispositifs de soins en santé mentale) représente **13 % de la file active, soit 103 situations**.

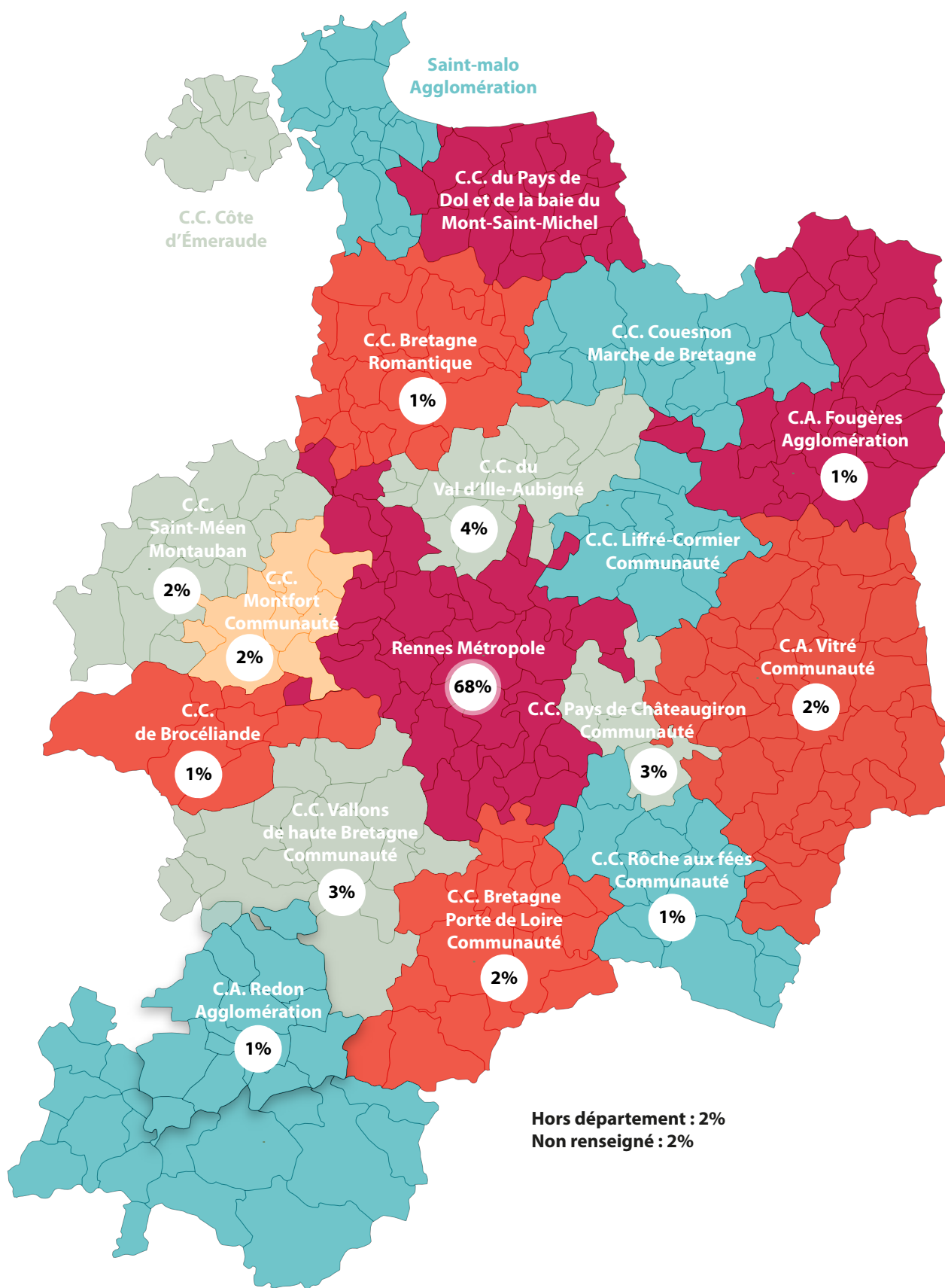
Si la proportion de jeunes déjà inscrits dans un parcours d'accompagnement n'est pas majoritaire, elle demeure significative. La grande majorité des jeunes accueillis par la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine correspond ainsi au public prioritairement visé par le cahier des charges des Maisons des Adolescents : un dispositif de première intention, centré sur l'accueil, l'écoute et la prévention.

Parmi les jeunes déjà accompagnés, 50 % le sont au titre de la protection de l'enfance, reflet d'un partenariat opérationnel entre la MDA, les services du Conseil départemental et les associations habilitées. Par ailleurs, 20 % de ces jeunes sont suivis par la Mission locale.

La complémentarité de l'offre d'écoute et d'élaboration proposée par la MDA avec les accompagnements plus inscrits dans la durée, portés par les acteurs du champ social, médico-social ou de l'insertion, constitue un véritable levier. Elle favorise la mobilisation coordonnée du réseau autour de situations complexes, qui relèvent rarement d'un seul champ d'intervention.

SERVICES	2025
Protection de l'enfance	53
Médico-Social	10
Service de santé mentale	19
Insertion	21

Répartition géographique des situations



68 % des jeunes accueillis à la Maison des Adolescents résident sur le territoire de Rennes Métropole.

La répartition des situations selon le lieu de domicile montre, de façon cohérente, une représentation plus importante sur les EPCI où une permanence PAEJ est implantée : la proportion y atteint entre 3 et 5 %, contre 1 à 2 % lorsque l'EPCI n'est couvert par aucune permanence délocalisée.

L'enjeu est donc majeur : proposer un lieu d'écoute et de parole à proximité du cadre de vie, au cœur du bassin de vie de l'adolescent et de sa famille. Pour les territoires éloignés de la métropole rennaise, la question de la mobilité constitue un frein déterminant à l'accès aux services. L'éloignement territorial contribue à réduire l'effectivité de l'offre proposée.

Cette réalité nous conduit à envisager un élargissement des temps d'accueil proposés sur les permanences PAEJ déjà existantes.

Par ailleurs, les demandes concernant des adolescents domiciliés hors d'Ille-et-Vilaine représentent 2 % de la file active (16 situations). Ces jeunes sont majoritairement orientés par des lycées agricoles, des MFR ou des établissements d'enseignement supérieur, où ils sont scolarisés en internat.

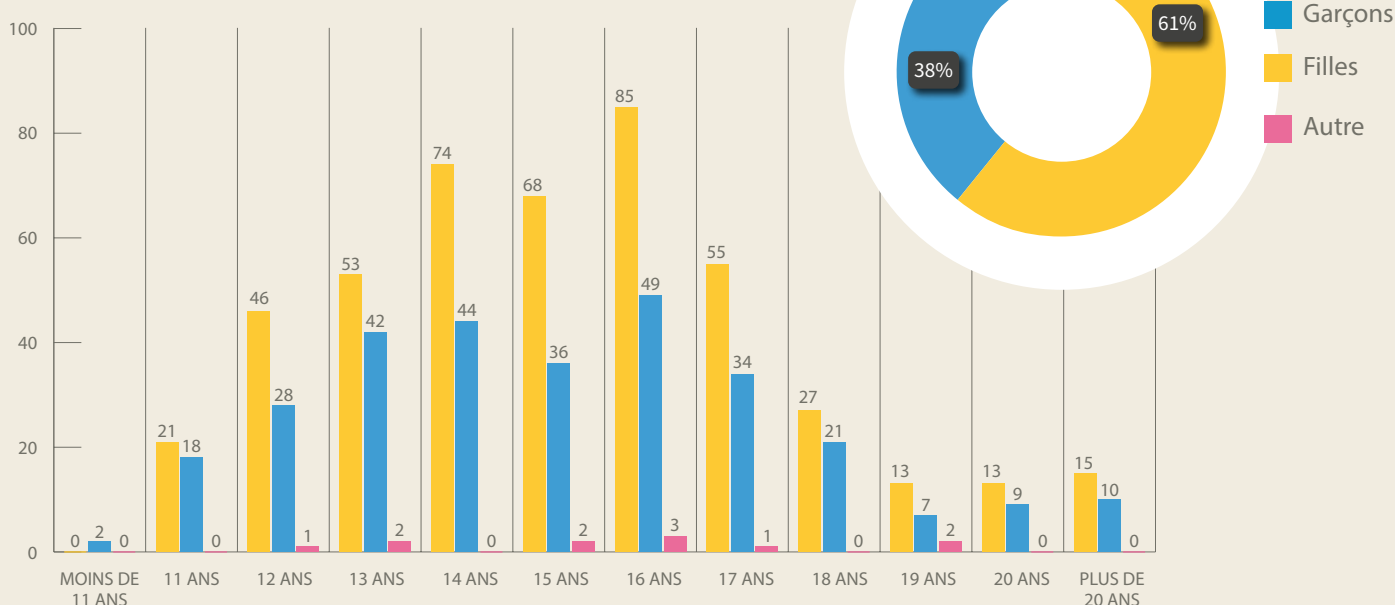
GROUPEMENT - FILE ACTIVE	Nombre de situations	%
Bretagne Porte de Loire Communauté	15	2%
CC Val d'Ille - Aubigné	31	4%
CC Bretagne Romantique	7	1%
CC Côte d'Emeraude	2	0%
CC Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel	1	0%
CC St Méen- Montauban	16	2%
CC de Brocéliande	11	1%
Fougères Agglomération	10	1%
Liffré Cormier Communauté	41	5%
MONTFORT Communauté	13	2%
Pays de Châteaugiron Communauté	25	3%
Redon Agglomération	5	1%
Rennes Métropole	529	68%
Roche aux Fées Communauté	9	1%
Saint Malo Agglomération	1	0%
Vallons de Haute Bretagne Communauté	24	3%
Vitré Communauté	12	2%
Hors département	13	2%
Non renseigné	16	2%
TOTAL	781	100%

Rennes ville : 343



Recueil de l'âge des adolescents

Pyramide des âges : (calcul sur la file active / 781 situations)



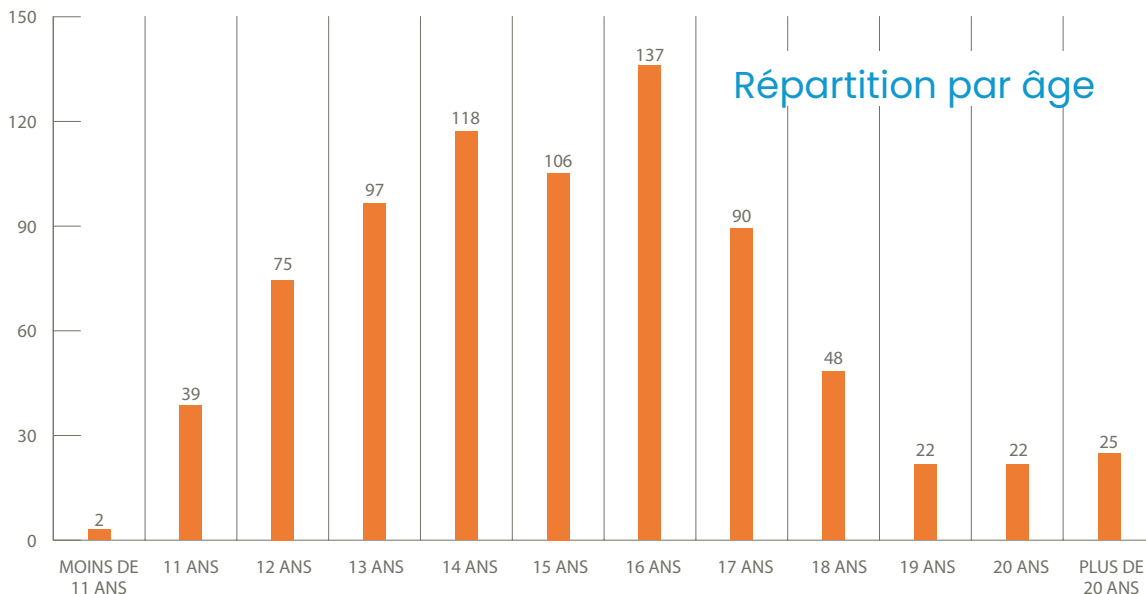
Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges met en évidence une population majoritairement composée d'adolescents en milieu de parcours adolescent. L'âge moyen des jeunes accueillis se situe à 15,5 ans, confirmant que la structure est principalement sollicitée à une période charnière du développement.

On observe une forte concentration des demandes entre 13 et 17 ans, correspondant aux années de collège et de lycée, périodes marquées par d'importants remaniements identitaires, relationnels et scolaires. Cette concentration est particulièrement marquée chez les filles, qui représentent la majorité des sollicitations sur cette tranche d'âge. Cette tendance rejoint les constats nationaux concernant une expression plus précoce et plus fréquente de la souffrance psychique chez les adolescentes, ainsi qu'un recours plus spontané aux dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

Les demandes concernant les plus jeunes (moins de 13 ans) et les jeunes majeurs restent présentes mais dans des proportions moindres, traduisant un positionnement centré sur le cœur de l'adolescence.

Âge moyen
des jeunes
accueillis
**15,5
ans**



Statut des adolescents

(File active : 781)

39% de collégiens
30% de lycéens

Collégien	302	39 %
Lycéen	235	30%
Etudiant	54	7%
Apprenti	15	3 %
Sans activité/déscolarisé	90	11 %
Salarié	10	1%
Autre formation professionnelle	9	1 %
Non renseigné	66	8 %

FOCUS STATUT DES COLLÉGIENS & LYCÉENS

ETABLISSEMENTS	PUBLICS	PRIVES	NR
Sur 511 élèves accueillis en 2025	373	120	18

COLLÈGE : CLASSES FRÉQUENTÉES	6 ^{ÈME}	5 ^{ÈME}	4 ^{ÈME}	3 ^{ÈME}
Sur 302 collégiens accueillis en 2025	52	63	93	94

LYCÉE : CLASSES FRÉQUENTÉES	2 ND	1 ^{ÈRE}	TERMINALE
Sur 235 lycéens accueillis en 2025	90	98	47



Analyse des motifs de la demande

Motifs de la demande et thèmes abordés lors de l'entretien d'évaluation

23% mal-être
21% relations familiales

Les adolescents sollicitent la Maison des Adolescents le plus souvent dans une période de vulnérabilité, lorsqu'une situation vient mettre à mal leurs repères personnels, relationnels ou scolaires. La souffrance exprimée concerne fréquemment les relations aux autres, les transformations liées au corps ou des pensées envahissantes génératrices d'angoisse.

Le premier entretien constitue un espace tiers, distinct du cadre familial ou scolaire, où le jeune peut déposer ce qui le préoccupe. La demande peut être initiée par l'adolescent lui-même ou encouragée par un parent, un établissement scolaire ou un professionnel. Il arrive également que les parents sollicitent un temps d'échange en leur nom propre.

Les motifs recensés s'appuient sur une grille commune aux Maisons des Adolescents de la région, permettant d'identifier les principaux champs de difficulté. Cette catégorisation facilite une lecture statistique, mais ne reflète pas la complexité des situations : les problématiques sont souvent intriquées et dépassent un seul domaine. Un décalage est régulièrement observé entre la demande formulée par l'entourage (par

exemple autour de la scolarité ou du comportement) et les préoccupations exprimées par le jeune, plus souvent liées à des tensions familiales, affectives ou identitaires. *Le travail d'évaluation vise ainsi à clarifier la nature de la demande et à proposer un accompagnement ajusté à la réalité globale de la situation.*

Plusieurs thématiques peuvent être abordées au cours d'un même entretien. Les proportions attribuées à chacune d'elles doivent donc être interprétées avec prudence : chaque situation est singulière et ne se laisse pas nécessairement réduire à une problématique unique. Les intitulés retenus sont volontairement larges, afin de limiter les écarts d'interprétation entre les professionnels chargés du recueil des données qualitatives.

Cette année, deux thématiques ressortent plus particulièrement :

- **LE MAL-ÊTRE**, évoqué dans 23 % des situations ;
- **LES RELATIONS FAMILIALES**, présentes dans 21 % des situations.

On observe également que 11 % des jeunes formulent d'emblée une difficulté ou une question en lien avec la scolarité. Enfin, la présence d'idées suicidaires, relevée dans 5 % des situations, constitue un point de vigilance particulièrement préoccupant.

Il est par ailleurs important de souligner qu'une majorité de jeunes cumule au moins trois problématiques lors de l'entretien d'évaluation. Cette donnée met en évidence la complexité des situations rencontrées : les difficultés sont rarement isolées et s'entremêlent souvent (mal-être, tensions familiales, fragilités scolaires, isolement relationnel, questionnements identitaires, etc.).

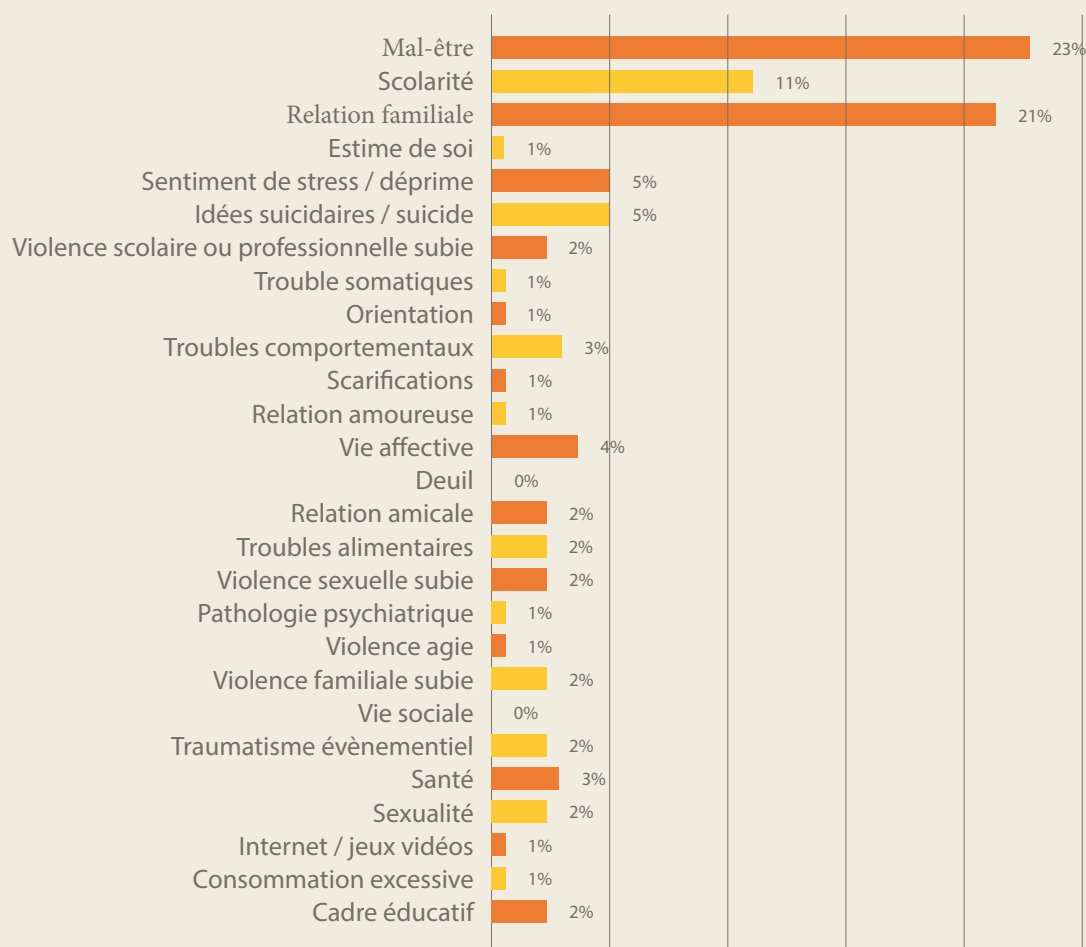
Cette intrication des problématiques confirme la nécessité d'une approche globale et pluridisciplinaire. Elle souligne également l'importance d'un temps d'accueil et d'évaluation suffisamment approfondi, permettant de dépasser la demande initiale — parfois centrée sur un motif apparent — pour appréhender l'ensemble des facteurs de vulnérabilité.

Ces éléments traduisent enfin une intensification des situations de souffrance psychique, qui requiert à la fois vigilance clinique, coordination partenariale et capacité d'orientation adaptée.

Thèmes abordés lors de l'entretien d'évaluation

Cadre éducatif	15
Consommation excessive	8
Internet / jeux vidéos	4
Sexualité	15
Santé	20
Traumatisme événementiel	17
Vie sociale	3
Violence familiale subie	14
Violence agie	4
Pathologie psychiatrique	7
Violence sexuelle subie	18
Troubles alimentaires	13
Relation amicale	17

Deuil	3
Vie affective	29
Relation amoureuse	8
Scarifications	11
Troubles comportementaux	24
Orientation	4
Trouble somatiques	11
Violence scolaire ou professionnelle subie	18
Idées suicidaires / suicide	40
Sentiment de stress / déprime	39
Estime de soi	9
Relation familiale	166
Scolarité	86
Mal-être	178





DE QUOI PARLE T-ON ?

Motifs de la demande

À hauteur de 23 %, la catégorie « mal-être » constitue le premier motif de sollicitation.

Elle renvoie à un ensemble de vécus marqués par une gêne diffuse, une inquiétude persistante ou une souffrance plus installée, qui s'inscrivent dans cette période charnière qu'est l'adolescence. Le passage de l'enfance à l'âge adulte implique des remaniements profonds – corporels, psychiques, relationnels – susceptibles de fragiliser les repères.

Les expressions telles que « ne pas se sentir bien », « avoir du mal avec soi-même » ou « avec les autres » traduisent souvent ces bouleversements. Il ne s'agit pas nécessairement d'un trouble constitué, mais plutôt de manifestations révélatrices d'un travail psychique intense.

« Traverser l'adolescence : entre remaniements intimes et tensions relationnelles »

Ce mal-être peut entraver la vie quotidienne : repli, perte d'élan, difficultés scolaires, tensions relationnelles, troubles alimentaires, épisodes anxieux ou dépressifs. Il peut également émerger à l'occasion de choix importants – orientation, projets d'avenir – venant déstabiliser un équilibre déjà précaire. Mettre des mots sur ce qui fait souffrance, dans un cadre contenant et sécurisant, permet fréquemment de redonner du sens à l'expérience traversée et d'ouvrir des perspectives nouvelles. L'élaboration partagée favorise alors l'émergence de ressources propres à chaque jeune.

Les relations familiales représentent 21 % des demandes, souvent en écho aux questionnements liés à la vie affective (4 %). L'adolescence reconfigure les liens : les places évoluent au sein de la famille, les amitiés prennent une importance accrue, et les premières expériences amoureuses ou sexuelles viennent interroger l'image de soi et le rapport à l'autre. Ces transformations peuvent générer incompréhensions, conflits ou sentiments d'isolement. Les enjeux de l'intimité, parfois difficiles à aborder dans l'entourage proche, trouvent ici un espace d'expression.

La Maison des Adolescents propose un accueil individualisé, attentif à la singularité de chaque situation. Elle se positionne comme un premier point d'appui, offrant un espace d'écoute accessible dans des délais adaptés.

Quelques entretiens suffisent parfois à clarifier la nature des difficultés rencontrées et à apaiser une situation ponctuelle.

Dans d'autres cas, un relais vers des structures de soin ou un accompagnement plus soutenu est envisagé, afin d'inscrire la demande d'aide dans un parcours cohérent et ajusté aux besoins du jeune.

Un jeune homme de 20 ans, se présente spontanément à la Maison des Adolescents, sans rendez-vous. Étudiant en STAPS, il traverse une période de démobilitation importante dans ses études. Lors de l'accueil, il exprime des angoisses très présentes et évoque des idées noires qui l'inquiètent.

Un suivi psychologique a été engagé récemment en libéral, depuis environ un mois, mais celui-ci est temporairement suspendu. Le médecin qui l'accompagne l'a orienté vers la Maison des Adolescents afin de lui proposer un espace de soutien dans cet intervalle, les angoisses et les pensées négatives étant actuellement très envahissantes. Un traitement médicamenteux est par ailleurs en cours.

Au fil de l'échange, Alan évoque un sentiment de solitude et un besoin important d'attention et de reconnaissance auprès de ses pairs. Il indique également avoir déjà sollicité les numéros d'urgence lorsqu'il se sent particulièrement en difficulté.

Il parle par ailleurs de consommations d'alcool importantes, pouvant aller jusqu'à des épisodes d'ivresse massive. Conscient des risques associés, il exprime le souhait de mettre à distance ces consommations. Il précise avoir connu une période d'arrêt entre ses 15 et 18 ans, avant une reprise plus ponctuelle. Au cours de l'entretien, Alan mentionne également avoir été victime de violences conjugales dans une relation passée. Il propose de revenir la semaine suivante à la Maison des Adolescents. Lors de ce second passage, il indique se sentir déjà un peu mieux et évoque la possibilité d'une réorientation dans son parcours d'études.

Un jeune homme est accueilli à la MDA, il est par ailleurs accompagné par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, au titre d'une mesure pénale comportant un module santé. Il ne s'agit pas d'une obligation de soin mais d'un axe de travail éducatif autour de la prise en compte de sa santé globale, notamment en lien avec ses émotions et ses consommations.

Lors du premier entretien, il présente sa venue comme liée à ses addictions. Il évoque des troubles du sommeil et des cauchemars qu'il relie à la relation avec son père dès l'âge de 11 ans, période à laquelle il situe également le début de ses consommations de stupéfiants. L'alcool est décrit comme ponctuel mais parfois consommé de manière massive. La violence apparaît banalisée dans son discours, envisagée comme une réaction immédiate plutôt qu'un comportement questionné. Son parcours comporte notamment un suivi en CMPP durant l'enfance et un diagnostic de TDAH.

Lors de la seconde rencontre, il revient spontanément sur ses consommations et évoque son quotidien dans le quartier, où les relations passent souvent par des rapports de force pour se faire respecter. Alors qu'il disait ne pas vouloir parler de son histoire, il aborde finalement son parcours de placements successifs et identifie aujourd'hui plus clairement le sentiment de rejet qui accompagnait ses attitudes d'opposition et de colère.

Il évoque également sa sœur, pour laquelle il exprime une inquiétude qu'il reconnaît avoir parfois traduite par de la violence. L'échange ouvre une réflexion sur d'autres manières d'exprimer cette préoccupation. Progressivement, le jeune s'approprie l'espace de parole pour interroger ses fonctionnements et son rapport aux autres, au-delà du cadre judiciaire initial.

Les parents d'une jeune femme de 19 ans et demi sollicitent la Maison des Adolescents afin de disposer d'un espace d'échange autour de leur posture parentale. Ils se disent préoccupés par les conduites de leur fille, marquées depuis plusieurs mois par différentes mises en danger, des consommations et des difficultés à se stabiliser ou à finaliser ses projets, notamment dans le champ de l'insertion. Ils retracent un parcours marqué par des difficultés psychiques apparues au lycée. En classe de seconde, leur fille avait bénéficié d'un suivi psychologique puis psychiatrique, accompagné d'un traitement, afin de faire face à des angoisses importantes et à des troubles obsessionnels compulsifs. Cette prise en charge avait permis une amélioration sensible durant les années de première et de terminale.

Les parents décrivent une jeune fille qu'ils perçoivent comme brillante, mais dont le parcours scolaire est resté fragile et marqué par des écarts entre ses capacités et ses résultats. Ils évoquent également le poids d'une pression implicite à la réussite, présente dans l'environnement familial élargi, où certains membres occupent des positions sociales élevées. Au fil des échanges, ils mettent en lumière une dynamique oscillant entre maturité et immaturité. Leur fille a très tôt manifesté un fort désir d'indépendance, tout en semblant paradoxalement éprouver des difficultés à agir seule, revenant régulièrement vers ses parents pour vérifier le lien et chercher un appui. L'histoire familiale est également évoquée. Les parents se souviennent d'une période difficile lors de la grossesse de la mère, alors traversée par un épisode dépressif. L'arrivée du petit frère, Arthur, avait suscité des tensions et de la jalousie au sein de la fratrie. À cette époque, les deux parents avaient eux-mêmes engagé un suivi thérapeutique.

Aujourd'hui, ils expriment leur disponibilité pour réfléchir à leur positionnement parental et souhaitent que leur fille puisse également être reçue à la Maison des Adolescents. À l'issue de l'entretien, des pistes d'orientation leur sont proposées : le CPCT pour un soutien psychologique, l'UDAF et un dispositif de médiation familiale. La possibilité de revenir à la MDA reste ouverte en fonction de l'évolution de la situation.

Orientation des situations

70 situations
ont bénéficié
d'un relai interne

Orientations des situations en interne

L'accueil et le premier entretien constituent une étape essentielle dans la rencontre avec l'adolescent(e) et/ou sa famille. Ils visent à instaurer un cadre relationnel suffisamment sécurisant pour favoriser l'expression et l'élaboration des difficultés à l'origine de la demande.

Dans certaines situations, les éléments recueillis lors de ce premier échange peuvent conduire le/la professionnel(le) à proposer une orientation interne vers un(e) autre membre de l'équipe, dont la compétence ou l'approche apparaît plus adaptée à la problématique évoquée.

Ces relais internes s'inscrivent dans une logique de continuité de l'accompagnement et permettent d'éviter toute rupture dans le parcours du jeune. Ils favorisent également la mobilisation de la complémentarité des compétences au sein de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Adolescents, afin d'apporter une réponse ajustée aux besoins singuliers des adolescents et de leur entourage.

En 2025, 70 situations ont ainsi bénéficié d'un accompagnement mobilisant plusieurs professionnels, dont 42 adolescents orientés vers une consultation médicale auprès du médecin du service.



En 2025, parmi les 781 situations d'adolescents évaluées, 138 situations (18 %) ont donné lieu à une orientation ou un relais vers un ou plusieurs partenaires extérieurs, ou à la confirmation de la pertinence d'un suivi déjà engagé. Pour un même adolescent et/ou une même famille, plusieurs orientations peuvent être proposées simultanément (par exemple : suivi éducatif, accompagnement psychothérapique et soutien à la parentalité). **À l'inverse, 82 % des adolescents accueillis à la MDA n'ont pas nécessité d'orientation vers un partenaire extérieur.** Cette donnée témoigne du rôle de la Maison des Adolescents comme lieu d'accueil de première intention, intervenant principalement dans une logique d'écoute, d'évaluation et de prévention.

Cette lecture doit toutefois être mise en perspective avec plusieurs éléments : certains jeunes sont déjà accompagnés par d'autres dispositifs, et une partie des situations fait l'objet d'un accompagnement plus prolongé au sein de la MDA. Ces prolongations peuvent s'expliquer par les délais d'accès aux soins spécialisés, mais également par la nécessité de préparer progressivement l'orientation du jeune vers un autre dispositif, lorsque celui-ci n'est pas encore prêt à s'y engager. Même considérée de manière globale, la proportion de situations nécessitant une orientation vers un partenaire extérieur constitue un indicateur d'attention. Elle invite à veiller au maintien des missions socles des Maisons des Adolescents : un accueil généraliste, rapide, inconditionnel et déstigmatisé des adolescents et de leur famille, ainsi que des actions de prévention et de promotion de la santé.

Urgences / Hospitalisation / Pédiatrie / Soins somatiques	12
Services de psychiatrie et pédopsychiatrie (ambulatoire) / psychiatrie libérale	82
UAPED	6
Centre de planification / Planning familial	3
Secteur social et/ou socio-éducatif (Service social de secteur, CMS, CCAS, MECS, SAO, ASE, CHRS, protection de l'enfance ...)	12
Aide aux victimes	8
Mission locale	5
Médecin généraliste	3
Aide à la parentalité	3
Autre CRIJ/PAEJ/MDA autres départements	4

La mère de Simon, 15 ans, contacte la Maison des Adolescents afin d'obtenir des conseils et une orientation pour son fils. La famille avait auparavant sollicité le CMP, où Simon était inscrit sur liste d'attente depuis sept mois. L'infirmière coordinatrice du CMP a récemment conseillé à la mère de se rapprocher de la Maison des Adolescents, d'autant qu'un suivi psychologique libéral vient de débiter depuis une quinzaine de jours.

Simon est atteint d'une maladie neuromusculaire d'origine génétique. L'an dernier, cette pathologie a entraîné plusieurs complications ORL et digestives, occasionnant de nombreuses absences scolaires. Il a également dû interrompre la pratique sportive en raison de douleurs dorsales et au genou. Sa mère s'inquiète aujourd'hui d'un possible épuisement ou d'un syndrome dépressif. Simon présente une baisse de motivation pour se rendre au collège et évoque des difficultés qui s'apparentent à une forme de phobie scolaire, liée notamment à la crainte de retomber malade à l'école, bien qu'il ne présente actuellement plus de symptômes. Actuellement en classe de troisième, Simon se trouve également fragilisé dans son projet d'orientation. Passionné de football, il envisageait un parcours en sport-études et un projet professionnel d'éducateur sportif. L'évolution de sa situation médicale et les contraintes scolaires ont remis en question ces perspectives, l'amenant à envisager une orientation vers une filière professionnelle, ce qu'il n'avait pas initialement anticipé. L'hypothèse d'une formation de type BPJEPS reste en réflexion. Simon a récemment accepté de débiter un suivi avec une psychologue libérale, bien que son adhésion reste encore fragile. Afin de soutenir cette dynamique et d'éviter une multiplication des intervenants, il est proposé de privilégier pour l'instant la continuité de ce suivi, à raison d'un rendez-vous tous les quinze jours.

Par ailleurs, une orientation vers le service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) du CHU est évoquée. Sa sœur y étant déjà suivie, ce cadre pourrait permettre à Simon d'être accompagné dans la prise en compte de sa pathologie, de mieux comprendre ses capacités physiques et de retrouver confiance en ses possibilités et en son avenir.



La place du médecin au sein de la Maison des Adolescents

QUALIFICATIONS : MEDECINE GENERALE, URGENCE, MEDECINE DE L'ADOLESCENT, NUTRITION CLINIQUE

Les Maisons des Adolescents ont été conçues comme des structures d'accueil de première ligne généralistes : Elles accueillent donc des individus, et non seulement des comportements ou des états psychiques et sociaux qu'on dissocierait du corps qu'ils habitent, et qui exprime lui aussi bien des choses à sa façon. C'est d'ailleurs parfois ce corps lui seul qui se manifeste lorsque l'esprit n'y parvient pas, ou qu'il n'a pas conscience de son mal-être.

La richesse de la MDA par sa pluridisciplinarité est cette offre donnée à l'adolescent de frapper à différentes portes, mais aussi d'en proposer différentes à ouvrir pour les professionnels. Lors des réunions cliniques et des présentations de situations, le médecin en MDA peut permettre d'apporter un questionnement autre, apportant un angle de vue différent, interrogeant les pathologies familiales, les antécédents, et avoir une lecture différente des « symptômes rapportés » par l'adolescent ou sa famille.

- C'est par exemple un mail reçu d'une maman qui demande que nous recevions sa fille de 12 ans pour des crises clastiques : dans son mail la maman parle de sa propre maladie, d'un handicap très lourd, de soins récurrents. L'entretien de cette maman avec le médecin

de la MDA permettra de comprendre assez aisément qu'elle souffre d'une maladie psychosomatique et permettra de tranquilliser sa fille.

Le médecin de la MDA a une connaissance précise de l'adolescence et des « troubles » inhérents à cette population : il peut, sans pour autant se substituer au médecin traitant, apporter son expertise sur un questionnement précis à un moment donné du développement du jeune.

- C'est le plus souvent des situations de jeunes filles présentant des troubles du comportement alimentaire de type Anorexie ou anorexie boulimie, pathologie complexe et encore mal connue en médecine générale tant dans son approche que dans sa prise en charge.

Il permet aussi, en tant qu'intervenant ponctuel, et en connaissance du contexte global de vie de l'adolescent, se positionner en stoppant une demande d'escalade thérapeutique, notamment sur des consultations itératives et des demandes de soins estimées excessives (cf vignette clinique).



Demandes les plus fréquentes

Le médecin en MDA est également l'interlocuteur avec les partenaires médicaux vers l'extérieur s'agissant de s'entretenir lorsque l'adolescent a donné son accord du projet de soin, de la situation sociale ou psychologique, d'une demande d'hospitalisation ou autre.

Certains jeunes venus se confier auprès d'écouterants de la MDA se plaignent de troubles des fonctions instinctuelles : troubles du sommeil, perte d'appétit, fatigue chronique. La proposition leur est faite de rencontrer le médecin de la MDA en tant que « spécialiste » de ces problématiques à un moment de leur vie pour faire un point sur leur santé. C'est une consultation médicale d'une heure, qui prend en compte tout le contexte de vie, qui met l'accent sur la prévention, l'état psychique actuel, avec à l'issue, la proposition d'être revus si besoin.

- Le sommeil
- L'anxiété
- Des symptômes dépressifs
- Des douleurs récurrentes diverses
- Des malaises
- Des troubles de type surpoids / obésité
- Un amaigrissement, un trouble alimentaire
- Une aménorrhée
- Un bilan global

La MDA35

dans le parcours d'accompagnement

La Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine intervient comme un espace d'accueil, d'écoute et d'évaluation de première intention pour les adolescents et leur entourage. Lorsque la situation le nécessite, la MDA mobilise son réseau de partenaires afin d'orienter les jeunes vers les dispositifs les plus adaptés, notamment dans le champ de la santé mentale, du soin, de l'accompagnement éducatif ou du soutien à la parentalité.

La qualité de ces orientations repose sur un travail de coopération étroit avec les acteurs du territoire : services de pédopsychiatrie et de psychiatrie, CMP, structures médico-sociales, acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation ou de la justice des mineurs. Ces liens partenariaux permettent de construire des relais individualisés et de soutenir la continuité des parcours des adolescents.

Toutefois, la MDA35 s'inscrit dans un contexte marqué par de fortes tensions dans l'offre de soins en santé mentale pour les enfants et les adolescents, avec

des délais d'accès parfois importants. Cette situation peut conduire à maintenir certains accompagnements au sein de la MDA plus longtemps que prévu, dans l'attente d'un relais effectif ou afin de préparer progressivement l'orientation du jeune.

Cette évolution se traduit par une augmentation du nombre d'entretiens et par un allongement de la durée de certains accompagnements, ce qui interroge la capacité du dispositif à maintenir un accueil rapide et accessible pour les nouvelles situations.

Caroline a 17 ans, elle est adressée à la MDA 35 par le médecin du centre des migraines du CHU où elle est suivie depuis plusieurs années, pour un avis sur des douleurs abdominales qui rendent sa scolarité de plus en plus difficile avec épuisement. Un avis est rapidement demandé au médecin de la MDA, d'autant que Caroline semble en effet épuisée psychologiquement (et sa maman aussi)

La maman se présente avec un classeur rempli de multiples bilan médicaux effectués depuis de nombreuses années pour étayer les douleurs chroniques de Caroline.

Céphalées, migraines, douleurs dorsales : elle a vu des spécialistes, passé des IRM, des scanners, est allée jusqu'à Poitiers voir un spécialiste de l'endométriose, mais rien n'a été trouvé. Elle est prise en charge par des kiné, des ostéopathes, un éducateur en activité physique adapté, son médecin traitant et le centre de la douleur. Caroline a une sœur de 15 ans, qui a elle aussi des problèmes de santé dont la mère s'occupe beaucoup.

L'entretien et l'examen retrouveront une jeune fille extrêmement figée et triste, ayant perdu tout élan vital, mais dont la seule préoccupation demeure la scolarité. Elle ne s'alimente presque plus et n'arrive plus à dormir. Elle se dit isolée, n'a pas réussi à nouer de lien dans son lycée, et dit avoir gardé le masque durant 4 ans après la crise du COVID, par peur d'être malade. L'examen clinique montre une jeune fille dénutrie, fatiguée, pâle, inquiétante, avec sur le plan psychique un ralentissement idéomoteur important.

La maman est demandeuse d'examen complémentaires, éventuellement d'une consultation ORL, ayant l'impression que leur fille entend moins bien car elle perd en concentration ...

Le diagnostic de dépression sévère est d'emblée nommé : il semble important en cet endroit neutre qu'est la Maison des Adolescents de stopper l'escalade thérapeutique dans laquelle est la famille de Caroline depuis plusieurs années. Caroline et sa maman ne comprennent pas le diagnostic, un échange avec leur médecin traitant est proposé. Les praticiens qui suivent la famille depuis plusieurs années sont contactés (médecin traitant, médecin de la douleur) : ils sont en difficulté avec cette situation, la famille entière étant en grande difficulté psychique, ils ne parviennent pas à stopper leurs demandes incessantes.

La famille est revue à la MDA en présence du papa : ils conviennent que Caroline est en grande difficulté psychique, et nous organisons une hospitalisation en pédopsychiatrie pour la mettre au repos.

Le dispositif

Point Accueil

Écoute Jeunes (PAEJ)



1. Cadre du projet

Implantée à Rennes, la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine constitue le lieu ressource départemental pour les adolescents, leurs parents et les professionnels. Elle propose un accueil pluridisciplinaire et coordonne un ensemble d'actions destinées à favoriser l'accès à l'écoute, au soutien et à l'accompagnement des jeunes. Dans cette perspective, le déploiement du dispositif Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer l'accessibilité territoriale des espaces d'écoute et de soutien.

Le PAEJ correspond à une offre mobile d'écoute et de proximité, déployée sur les territoires ne disposant ni de Maison des Adolescents ni de PAEJ, afin de réduire les inégalités d'accès à un espace d'accueil et de première écoute.

Le portage du dispositif par la Maison des Adolescents permet d'assurer :

- une cohérence départementale de l'offre d'accompagnement,
- une continuité des parcours pour les jeunes et leurs familles,
- une articulation claire entre les dispositifs de proximité et les ressources spécialisées.

2. Déploiement territorial en 2025

L'année 2025 a marqué une première étape de développement territorial avec la mise en place de lieux d'écoute territorialisés, initialement dénommés « Espaces Écoute Jeune ». Ces lieux ont progressivement été structurés et ont obtenu l'agrément Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) délivré par la CAF, permettant leur inscription dans le cadre du dispositif national. Cette phase de déploiement a permis d'adapter l'offre aux réalités locales, de s'appuyer sur les dynamiques territoriales existantes et de sécuriser les implantations.

L'année a été consacrée à :

- l'installation progressive des points d'écoute sur les territoires ciblés,
- la construction des partenariats locaux,
- les actions de présentation et de communication auprès des acteurs du territoire.

Les points d'écoute proposent des entretiens gratuits, confidentiels et sans condition d'accès, destinés principalement aux jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents.

Ils constituent un premier niveau d'accueil et de soutien, permettant :

- d'offrir un espace d'écoute et de parole,
- d'accompagner les parents dans leurs questionnements éducatifs,
- de repérer les situations nécessitant un accompagnement spécialisé,
- d'orienter vers les partenaires du territoire lorsque cela est nécessaire.

Les permanences sont assurées par des binômes de professionnels, favorisant la complémentarité des approches et la co-analyse des situations.

3. Montée en charge de l'activité

La fréquentation des points d'écoute a progressivement augmenté tout au long de l'année, en lien avec les actions de présentation auprès des partenaires et la structuration des réseaux locaux.

La file active cumulée pour l'année 2025 s'élève à 147 situations.

Cette évolution apparaît cohérente avec le caractère récent de l'implantation du dispositif et confirme l'intérêt des partenaires pour cette nouvelle ressource territoriale.

4. Profil du public accueilli

L'analyse des situations accompagnées met en évidence :

- une forte représentation des jeunes de moins de 16 ans,
- un public majoritairement composé de collégiens et de jeunes en début de lycée,
- une implication importante des parents dans les démarches de sollicitation.

Ces éléments confirment la pertinence d'un dispositif de proximité permettant une intervention précoce, ainsi que la nécessité de prendre en compte la place des familles dans l'accompagnement des adolescents.

5. Origine géographique des jeunes

Les jeunes accueillis proviennent de l'ensemble des territoires ciblés, chaque point d'écoute rayonnant à l'échelle du pays concerné. Ce constat est notable malgré une couverture territoriale encore limitée et la présence d'un seul point d'écoute par territoire. Ces données mettent en évidence l'existence d'un besoin réel d'espaces d'écoute de proximité et la capacité du dispositif à toucher un public élargi.

6. Origine des orientations

La majorité des jeunes accueillis est orientée par un professionnel, notamment :

- les établissements scolaires,
- les services sociaux,
- les structures jeunesse,
- les professionnels de santé.

Cette dynamique témoigne d'une bonne identification du dispositif par les partenaires et d'une inscription progressive du PAEJ dans les réseaux locaux.

7. Articulation entre la MDA et le PAEJ

Le modèle organisationnel repose sur une complémentarité entre la Maison des Adolescents et le dispositif PAEJ. La Maison des Adolescents constitue le lieu ressource départemental, implanté à Rennes, proposant un accueil pluridisciplinaire pour les situations complexes et assurant la coordination des parcours. Le PAEJ correspond à une offre de première écoute de proximité, déployée sur les territoires ne disposant pas de structure spécialisée.

Le portage du dispositif par la MDA permet :

- d'assurer la continuité des parcours,
- de faciliter les orientations vers la MDA lorsque les situations le nécessitent,
- de garantir une cohérence des pratiques professionnelles,
- et de favoriser la mutualisation des moyens.

8. Stratégie d'« aller vers » et inscription territoriale

Le développement du dispositif repose également sur une stratégie d'« aller vers », visant à renforcer la visibilité du PAEJ et à faciliter l'accès des jeunes.

Cette démarche s'appuie notamment sur :

- des présentations régulières auprès des partenaires,
- la participation aux instances territoriales,
- la construction de coopérations avec les acteurs locaux.

Les professionnels du PAEJ ont également réalisé plusieurs interventions auprès de groupes de jeunes, à la demande de partenaires locaux.

9. Communication et visibilité

Les actions de communication ont pris différentes formes :

- rencontres partenariales,
- présentations dans les structures locales,
- articles dans la presse locale et sur les réseaux sociaux
- insertions dans les bulletins des collectivités.

Ces démarches ont contribué à une bonne identification du dispositif par les professionnels, comme en témoigne l'importance des orientations partenariales.

10. Une démarche fondée sur l'expertise des territoires

Le développement du PAEJ repose sur une approche partenariale forte, mobilisant l'expertise des acteurs locaux. Leur connaissance des publics et des dynamiques territoriales permet d'adapter l'implantation du dispositif aux besoins spécifiques de chaque territoire et de favoriser son appropriation par les partenaires.



Perspectives 2026

L'année 2026 devra permettre de consolider les points d'écoute existants et d'accompagner la montée en charge du dispositif. Sur certains territoires, la demande connaît déjà une progression importante. Sur le territoire des Vallons de Vilaine, l'agenda est aujourd'hui saturé et les délais de rendez-vous s'allongent, confirmant à la fois la pertinence du dispositif et la nécessité d'adapter les moyens mobilisés.

La poursuite du développement nécessitera ainsi un ajustement des moyens humains et matériels, afin de maintenir des délais d'accès compatibles avec les besoins des jeunes et des familles.

Cette dynamique implique également une réflexion sur les conditions matérielles d'accueil. Certains sites, notamment à Bain-de-Bretagne, ne sont pas aujourd'hui configurés de manière optimale pour l'accueil dans le cadre d'un PAEJ. Une réflexion devra être engagée avec les partenaires locaux afin d'identifier des solutions immobilières plus adaptées et pérennes.

Le renforcement de la présence territoriale passera également par le développement d'actions d'«aller vers», principalement sous la forme d'interventions collectives auprès de groupes de jeunes, notamment dans les établissements scolaires et les structures jeunesse.

En revanche, sans moyens supplémentaires, l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil individuel ne pourra être envisagée à court terme. Toute extension du dispositif à moyens constants risquerait de fragiliser les points d'écoute existants et d'allonger les délais d'accès.

La stratégie pour 2026 reposera donc prioritairement sur :

- la consolidation des points d'écoute existants,
- l'amélioration des conditions matérielles d'accueil,
- le développement d'actions collectives d'« aller vers »,

dans l'attente de moyens complémentaires permettant un élargissement de l'offre territoriale.

447 entretiens
sur les 3 PAEJ



PAEJ PAYS DE RENNES
DEPUIS LE 6 MAI 2025

Liffré «Le Silva»

35 permanences
Les mardis de 10h à 18h

Accueil de 67 jeunes
227 entretiens
Age moyen : 15,5 ans

16 rencontres / échanges
avec les partenaires



PAEJ PAYS DE BROCELIANDE
DEPUIS LE 22 MAI 2025

**Montauban-de-Bretagne
«Espace Les Chênes»**

25 permanences
Les jeudis de 10h à 18h

Accueil de 33 jeunes
113 entretiens
Age moyen : 16 ans

23 rencontres / échanges
avec les partenaires



PAEJ PAYS DES VALLONS DE VILAINE
DEPUIS LE 5 JUIN 2025

**«Le Phare» Bain-de-Bretagne
«Le Chorus» Val d'Anast**

25 permanences
Les jeudis de 10h à 18h

Accueil de 48 jeunes
107 entretiens
Age moyen : 14 ans

25 rencontres / échanges
avec les partenaires





POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pays des Vallons de Vilaine

107 entretiens
Âge moyen : 14 ans

DONNÉES CHIFFRÉES

48 jeunes accueillis, dont
32 filles et 16 garçons
Âge moyen : 14 ans
107 entretiens, moyenne de
2,2 entretiens / situation

→ Site de Bain-de-Bretagne

28 jeunes accueillis :
19 filles et 9 garçons.
Âge moyen : 15 ans.
8 jeunes se sont présentés seuls.
59 entretiens ont été réalisés.

→ Site de Val d'Anast

20 jeunes accueillis :
13 filles et 7 garçons.
Âge moyen : 13 ans.
Un jeune s'est présenté seul.
48 entretiens ont été menés.

Modalités d'orientation

- 28 jeunes adressés par un établissement scolaire
- 6 par un travailleur social (CDAS, Mission locale)
- 7 par des professionnels de santé (médecin généraliste, service de psychiatrie, etc.)
- 6 par les réseaux sociaux /site internet
- 1 par le bouche-à-oreille

Les permanences sont assurées par un binôme de professionnelles chaque jeudi, de 10h à 18h.

Elles se déroulent :

- au «**Phare**» à **Bain-de-Bretagne**, avec ou sans rendez-vous, au sein de l'équipement jeunesse et numérique de Bretagne Porte de Loire Communauté, grâce à la mise à disposition d'un bureau du Service Info Jeunes communautaire;
- au «**Chorus**» à **Val d'Anast**, sur rendez-vous, au centre social et culturel intercommunal des Vallons de Haute Bretagne.

La présence d'un bureau au cœur de l'espace jeunesse, fréquenté par les collégiens et lycéens du territoire du fait de sa proximité avec les établissements scolaires, contribue à renforcer la visibilité et l'accessibilité des permanences. La permanence a débuté le jeudi 5 juin 2025.

Durant les vacances estivales, les permanences ont été maintenues uniquement sur rendez-vous au Phare, celui-ci restant ouvert quotidiennement aux jeunes (espace jeunesse et Information Jeunesse), sans possibilité de disposer d'un espace dédié. Une fermeture estivale de deux semaines a eu lieu du 4 au 15 août 2025. La permanence a repris le jeudi 28 août 2025. Au total, 25 permanences ont été assurées depuis l'ouverture du dispositif.

Équipe professionnelle

- Marine Labbé, psychologue ;
- Aurélie Launay, conseillère en économie sociale et familiale.

Fréquentation

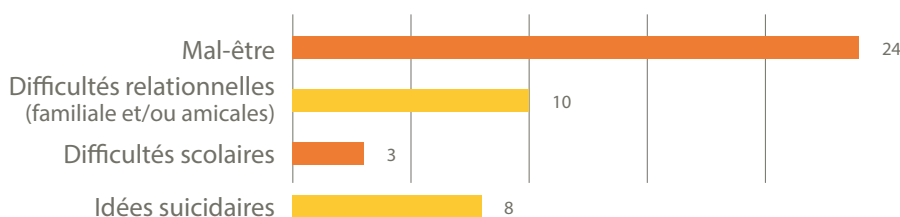
Le Point Accueil Écoute Jeunes du Pays des Vallons de Vilaine a accompagné 48 situations concernant des adolescents et/ou de jeunes adultes sur la période considérée.

Thématiques abordées lors des entretiens

Les relations familiales, l'estime de soi et le mal-être psychologique, la scolarité et l'orientation professionnelle, l'orientation sexuelle, les violences (familiales subies ou agies, violences scolaires), les relations aux pairs, la consommation de cannabis.

Motifs de la demande

Raisons exprimées et évaluées lors du premier entretien.





POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pays de Brocéliande

Les permanences sont assurées par un binôme de professionnelles chaque jeudi, de 10h à 18h avec ou sans rendez-vous, afin de favoriser l'accessibilité du dispositif aux jeunes. Cette organisation permet une approche complémentaire et adaptée aux besoins des jeunes, dans un cadre sécurisant et clairement identifié.

Le Point Accueil Écoute Jeunes de Montauban a ouvert ses permanences en mai 2025. Dans un premier temps, les permanences se sont tenues à la Maison des Jeunes de Montauban-de-Bretagne. Toutefois, les locaux n'étant pas disponibles durant les mois de juillet et août 2025, l'activité du PAEJ a réellement démarré de manière régulière à compter du mois de septembre 2025. Depuis le 18 septembre 2025, le PAEJ est installé à l'Espace Arc-en-Ciel, situé 20 rue des Chênes à Montauban-de-Bretagne, dans des locaux mis gracieusement à disposition par la Ville de Montauban. L'espace d'accueil comprend deux bureaux dédiés ainsi qu'une salle d'attente. Il dispose d'une entrée privative, garantissant la confidentialité et l'anonymat des jeunes accueillis, conditions essentielles au bon fonctionnement du PAEJ.

Équipe professionnelle

- Anne Legraverand, psychologue
- Anne-Sophie Donio, éducatrice

Fréquentation

Le Point Accueil Écoute Jeunes du Pays de Brocéliande a accueilli 33 situations concernant des adolescents et/ou de jeunes adultes au cours de la période considérée.

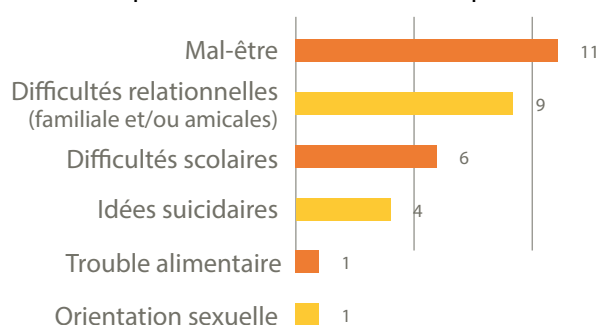
Parmi les jeunes reçus, 5 se sont présentés seuls. La majorité des situations ont donné lieu à des entretiens en présence d'un parent, le plus souvent la mère. D'autres jeunes ont été accompagnés par un professionnel, principalement un travailleur social.

Thématiques abordées lors des entretiens

Les relations familiales, l'estime de soi et le mal-être psychologique, la scolarité et l'orientation professionnelle, l'orientation sexuelle, les violences (familiales subies ou agies, violences scolaires), les relations aux pairs, la consommation de cannabis.

Motifs de la demande

Raisons exprimées et évaluées lors du premier entretien.



113 entretiens
Age moyen : 16 ans

DONNÉES CHIFFRÉES

33 jeunes accueillis :
12 filles et 21 garçons
Âge moyen : 16 ans
113 entretiens, moyenne de
3,5 entretiens / situation

Modalités d'orientation

- 12 jeunes adressés par un établissement scolaire
- 8 par un travailleur social (CDAS, Mission locale)
- 5 par des professionnels de santé (médecin généraliste, service de psychiatrie, etc.)
- 5 par les réseaux sociaux /site internet
- 3 par le bouche-à-oreille

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pays de Rennes

(Hors Rennes Métropole)



227 entretiens
Age moyen : 15,5 ans

DONNÉES CHIFFRÉES

67 jeunes accueillis :
40 filles et 27 garçons
Âge moyen : 15,5 ans
227 entretiens, moyenne de
3,4 entretiens /situation.

Modalités d'orientation

- 25 par un établissement scolaire
- 14 par la Mission Locale
- 3 par un travailleur social
- 11 par des professionnels de santé (médecins généralistes, services de psychiatrie, etc.)
- 9 via les réseaux sociaux ou le site internet
- 5 par le bouche-à-oreille

Thématiques abordées lors des entretiens

Les relations familiales, l'estime de soi et le mal-être psychologique, la scolarité et l'orientation professionnelle, l'orientation sexuelle, les violences (familiales subies ou agies, violences scolaires), les relations aux pairs, ainsi que la consommation de cannabis.

Les permanences sont assurées par un binôme de professionnelles chaque mardi, de 10h à 18h, avec ou sans rendez-vous, au SILVA, situé au 2 rue de l'Orgerais à Liffré, dans les locaux de Liffré-Cormier Communauté. Deux bureaux sont mis à disposition.

La cohabitation avec We Ker et le Point Accueil Emploi favorise des interactions positives et soutient le développement de l'écoute et de l'accompagnement des jeunes.

La première permanence s'est tenue le mardi 6 mai 2025.

Une fermeture estivale de deux semaines a eu lieu du 4 au 15 août 2025.

Depuis l'ouverture, 35 permanences ont été assurées.

Par ailleurs, un jeune a été reçu à deux reprises au pôle social de proximité de Saint-Aubin-du-Cormier.

Équipe professionnelle

- Marine Labbé, psychologue
- Anne-Sophie Leroy, infirmière

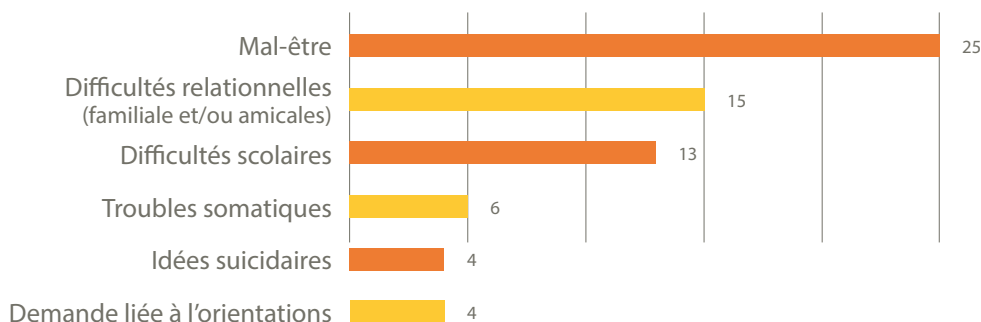
Fréquentation

Au cours de la période considérée, le point d'écoute du Pays de Rennes a accompagné 67 situations concernant des adolescents et/ou de jeunes adultes.

Parmi les jeunes accueillis, 11 se sont présentés seuls. La majorité des situations a donné lieu à des entretiens réalisés en présence d'un parent, le plus souvent la mère. Certains jeunes ont également été accompagnés par un professionnel, principalement un professionnel.le de la mission locale.

Motifs de la demande

Raisons exprimées et évaluées lors du premier entretien.



Accueil des parents et des familles

L'accueil des parents et des proches constitue un axe important de l'activité de la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine. Les parents peuvent prendre contact avec l'équipe pour évoquer des difficultés rencontrées avec leur adolescent, qu'ils soient accompagnés du jeune ou qu'ils souhaitent d'abord être reçus seuls. Ces sollicitations surviennent souvent dans un contexte d'inquiétude ou à la suite de situations qui bousculent l'équilibre familial : tensions relationnelles, décrochage ou difficultés scolaires, isolement, conduites à risque, usage des écrans ou encore changements de comportement chez le jeune.

Ces rencontres offrent aux parents un espace d'écoute et de réflexion autour de leur place et de leur rôle auprès de leur adolescent. L'équipe les accompagne pour mieux comprendre les enjeux liés à cette période de développement et pour identifier des pistes d'ajustement dans les relations familiales. Les échanges permettent également d'aborder des questions éducatives, les modes de communication au sein de la famille ou encore les ressources pouvant être mobilisées sur le territoire.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de soutien à la parentalité qui vise à valoriser les compétences des parents et à les conforter dans leur capacité à accompagner leur adolescent. Selon les situations, des temps de rencontre peuvent être proposés avec le jeune et ses parents, ou donner lieu à des orientations vers d'autres partenaires lorsque cela apparaît pertinent. Ainsi, l'accueil des parents participe pleinement à l'accompagnement global proposé par la Maison des Adolescents.

NOMBRE DE PARENTS/FAMILLES RENCONTRÉS
EN PRÉSENCE DE LEUR ADOLESCENT DANS L'ANNÉE

354

NOMBRE DE PARENTS/FAMILLES RENCONTRÉS
INDIVIDUELLEMENT (SANS LE JEUNE) DANS L'ANNÉE

125

Les parents d'un jeune de 18 ans sollicitent un rendez-vous sans leur fils afin d'obtenir des conseils pour mieux l'accompagner. Le jeune est actuellement déscolarisé et un rendez-vous est déjà programmé dans une structure de soins-études.

Lors de l'entretien, les parents expliquent qu'il a été diagnostiqué à leur fils une maladie neurologique chronique un an auparavant, après une période marquée par des difficultés de concentration, une grande fatigabilité et la survenue de crises. Un suivi médical est en cours avec un traitement récemment ajusté afin de stabiliser son état. Le jeune bénéficie également d'un accompagnement psychologique et d'activités physiques adaptées.

Les parents évoquent par ailleurs des événements potentiellement traumatiques vécus par leur fils dans les années précédentes, qui émergent dans le cadre de son suivi psychologique et pourraient contribuer à ses difficultés actuelles. Les perceptions parentales diffèrent : l'un des parents tend à relativiser l'impact de ces événements, tandis que l'autre s'interroge davantage sur leurs effets possibles.

L'échange porte également sur les enjeux propres à l'adolescence : recherche d'autonomie, gestion des sorties et des consommations, et adaptation du quotidien aux contraintes de santé. Les parents s'interrogent sur la manière de maintenir un climat de confiance tout en restant vigilants. La question du projet professionnel du jeune, actuellement fragilisé par sa situation de santé, est également abordée.

Cet espace de rencontre permet aux parents d'exprimer leurs inquiétudes et de partager leurs points de vue. L'entretien vise à les soutenir dans leur posture parentale et à les rassurer quant aux ressources déjà mobilisées autour de leur fils, tout en rappelant les enjeux d'autonomie propres à cet âge.

Partie 3 : Clinique partenariale et travail en réseau autour des situations



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

Dispositif d'appui aux partenaires

29 situations
depuis septembre 2024

Réunions de présentation et de coordination « situations complexes »

Les commissions de présentation et de coordination de la Maison des Adolescents ont repris à la réouverture de la MDA le 1^{er} septembre 2024. Ce dispositif vise à offrir un espace d'analyse et de soutien aux professionnels confrontés à

des situations d'adolescents particulièrement complexes. Dans ce cadre, la MDA a fait le choix de renforcer l'éclairage clinique et institutionnel apporté aux situations présentées.

Public concerné

Ce dispositif s'adresse aux professionnels et aux équipes accompagnant des adolescents et rencontrant une situation d'impasse dans leur accompagnement, notamment concernant :

- des adolescents âgés de 11 à 21 ans ;
- des jeunes en repli au domicile ou sur leur lieu d'accueil, souvent en rupture ou en grande difficulté scolaire et présentant un isolement important ;
- des jeunes ayant connu un parcours institutionnel marqué par des ruptures répétées dans les prises en charge ;
- des adolescents présentant des troubles du comportement importants, susceptibles de mettre les équipes éducatives ou d'accompagnement en difficulté.

Objectifs

Les commissions ont pour objectif d'analyser de manière globale la situation du jeune et de son environnement, afin d'identifier des pistes d'accompagnement et de soutenir les équipes dans la poursuite de leur intervention. La Maison des Adolescents mobilise pour cela les compétences de son équipe pluridisciplinaire, permettant une lecture transversale des situations et un apport d'éclairages cliniques sur le fonctionnement du jeune. Selon les besoins, la MDA peut également solliciter son réseau de partenaires spécialisés afin d'enrichir la compréhension de la situation.

Ces temps de travail permettent également aux institutions de revenir sur l'histoire du parcours du jeune. Les équipes étant souvent mobilisées par les urgences du quotidien et les situations de crise, certains éléments essentiels peuvent être insuffisamment connus : histoire familiale, motifs de placement, parcours institutionnel, antécédents judiciaires ou encore ruptures dans les accompagnements. La démarche de sollicitation de la MDA favorise ainsi une analyse plus approfondie du parcours du jeune en amont de toute présentation collective.



Modalités d'intervention

Phase 1 : premier échange avec la MDA

Un ou plusieurs professionnels prennent contact avec la MDA afin d'évoquer la situation d'un jeune, qui peut être présentée de manière anonyme. Un accueillant recueille la demande, identifie les éléments clés de la situation et peut d'ores et déjà proposer des premiers éclairages, conseils ou pistes de travail.

Phase 2 : présentation de la situation

Avec l'accord du jeune, de ses représentants légaux et de la structure demandeuse, une présentation de la situation est organisée à la MDA. Celle-ci se déroule en présence d'un binôme éducatif et psychologique de la MDA. La présentation de la situation peut se faire sans l'accord du jeune et de sa famille si la situation reste anonyme.

Cet échange permet d'apporter de premiers éléments d'analyse et de préciser les pistes d'accompagnement possibles. Il permet également d'identifier les partenaires impliqués dans la situation et les ressources mobilisables. Si nécessaire, il peut être demandé à la structure de compléter certaines informations concernant le parcours du jeune. À l'issue de cette étape, l'équipe de la MDA évalue la pertinence de l'organisation d'une réunion de coordination partenariale.

Phase 3 : réunion de coordination

Lorsque cela apparaît nécessaire, la MDA organise une réunion de coordination réunissant les partenaires concernés au sein de ses locaux. Il faut obligatoirement prévenir le jeune et sa famille et la hiérarchie de la structure demandeuse si pas déjà fait en amont

Cette réunion vise à :

- partager une analyse croisée de la situation ;
- clarifier les rôles et interventions de chacun ;
- définir ou réajuster les perspectives d'accompagnement dans l'intérêt du jeune.

À l'issue de ces temps de coordination, des engagements partenariaux peuvent être formalisés. Selon les situations, un retour peut également être proposé au jeune et/ou à ses représentants légaux.

Activité

Depuis septembre 2024, la MDA a été sollicitée pour 29 situations d'adolescents.

Les principaux motifs de sollicitation sont :

- **troubles du comportement** (violence, passages à l'acte, troubles oppositionnels, vols...) ;
- **conduites à risque ou mises en danger** (consommations de produits, scarifications, tentatives de suicide...);
- **difficultés ou pathologies psychiatriques**, nécessitant un étayage clinique ou une mise en lien avec le secteur sanitaire ;
- **absence de projet ou rupture de parcours** scolaire ou de formation.

Parmi les 29 présentations réalisées :

- 12 ont donné lieu à l'organisation d'une coordination multipartenariale ;
- 3 ont fait l'objet d'un retour au jeune et/ou à ses représentants légaux.

Origine des sollicitations

Les demandes émanent principalement de structures intervenant dans le champ de la protection de l'enfance ou de l'accompagnement éducatif :

- 9 sollicitations : CDAS exerçant une mesure éducative ;
- 14 sollicitations : établissements d'accueil en protection de l'enfance ;
- 2 sollicitations : APASE (exerçant une mesure de placement éducatif) ;
- 1 sollicitation : établissement scolaire ;
- 1 sollicitation : IME / SESSAD ;
- 1 sollicitation : Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Lors des réunions de coordination, nous avons pu solliciter le CRAVS (Centre Ressources sur les Auteurs de Violences Sexuelles) et la CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) à titre d'avis.

Illustration clinique - Situation A

Nous avons été sollicités par la section SEGPA d'un collège Rennais pour une jeune de 13 ans qui ne bénéficiait d'aucun accompagnement tiers malgré des troubles du langage qui interrogeaient, une fatigabilité importante et des troubles du comportement « explosifs ». C'était une jeune qui arrivait suite à un parcours migratoire. La commission de présentation a permis de mettre en avant des éléments de post-traumatisme importants, la nécessité d'une information préoccupante au vu du faisceau d'indices laissant penser à des violences au domicile. Nous avons dégagé des pistes de soins et proposé de rencontrer les parents pour faire un retour de la réunion.

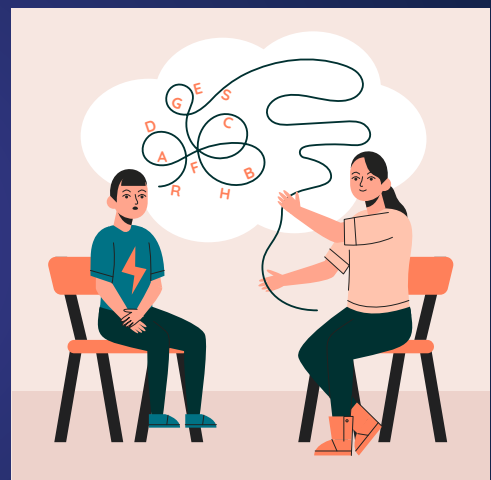


Illustration clinique - Situation B

Nous avons été sollicités pour un jeune de 13 ans.

La demande a été faite par le CDAS de référence pour un jeune avec des comportements sexuels problématiques ayant remis en question les accueils en famille d'accueil puis en foyer.

Dans cette situation nous sommes allés en réunion de coordination afin de réunir de très nombreux partenaires de la prise en charge. Nous avons sollicité un éclairage de la sphère psychosexuelle du jeune. Nous avons conclu sur la priorisation à cette sphère dans le travail de thérapie à suivre.



Actions

de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté auprès des adolescents

Depuis l'ouverture au public de la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine en septembre 2024, la priorité de l'équipe a été donnée à la mise en place et à la consolidation de la fonction d'accueil, qui constitue la mission socle des Maisons des Adolescents : offrir un espace accessible, gratuit et confidentiel d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation pour les adolescents, leurs familles et les professionnels.

Au fil des mois, l'équipe de la MDA 35 est toutefois de plus en plus sollicitée par les partenaires du territoire (établissements scolaires, structures médico-sociales, acteurs de la jeunesse ou de la prévention) pour animer ou intervenir dans le cadre d'actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté auprès des adolescents.

Ces interventions s'inscrivent pleinement dans les missions des Maisons des Adolescents, qui visent à favoriser la promotion de la santé, le repérage précoce des difficultés et le développement des compétences psychosociales chez les jeunes. Elles

permettent également à la MDA de rencontrer les adolescents dans leurs lieux de vie (établissements scolaires, structures d'accueil, lieux de formation), dans une logique d'« aller-vers » complémentaire à l'accueil proposé dans ses locaux.

Ces actions constituent aussi un levier important pour faire connaître la Maison des Adolescents auprès des jeunes et des professionnels, faciliter l'identification de la MDA comme ressource sur le territoire et favoriser le recours des adolescents et de leurs familles au dispositif d'accueil et d'accompagnement lorsque cela est nécessaire.

Enfin, ces interventions contribuent à développer et consolider les partenariats avec les acteurs concernés par le public adolescent. Elles offrent des espaces d'échanges avec les professionnels de différents secteurs (éducation, santé, social, médico-social, jeunesse), permettant de mieux articuler les interventions, de renforcer la connaissance mutuelle des dispositifs et de structurer progressivement un réseau territorial autour des enjeux liés à l'adolescence.

DATE DE L'ÉVÈNEMENT	LIEU	OBJET	NOMBRE	PUBLIC RENCONTRÉ
12/12/2025	Montauban de Bretagne	Intervention sur la question des écrans avec les Ados auprès des Familles d'Accueil secteur de Montauban	40	Familles d'accueil
25/11/2025	Rennes	MFR Hédé	40	Collégiens
06/11/2025	Rennes	Ambassadeurs santé mentale	15	Ados
06/11/2025	Bain de Bretagne	Roadshow CPAM Lycée Brito Bain-de-Bretagne	280	Ados
22/10/2025	Chateaugiron espace jeunesse	Espace jeunesse Chateaugiron	10	Ados
16/10/2025	Lycée Jean Jaurès rennes	Présentation MDA aux lycéens Jean Jaurès Rennes	20	Ados
15/10/2025	Le Rheu	Rencontre collège du Rheu	45	Parents et ados
05/06/2025	Rennes	Intervention MDA stand dans les BUS des FEMMES		Grand public
13/05/2025	Rennes	Café mortel	40	Grand public
20/12/2024	Rennes	Rencontre Ambassadeurs Santé Mentale	15	Ados
19/11/2024	Chateaugiron	Présentation MDA et ses Missions Collège Ste-Croix	60	Parents



Illustration d'une action de prévention et promotion de la santé

Module « santé mentale » dans le cadre du Pass Premiers Secours Ville de Rennes et Rennes Métropole

Nous avons été sollicités par la Direction Santé Publique Handicap de la ville de Rennes pour intervenir lors de la première session du PASS Premiers Secours. Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans résidant à Rennes et dans sa métropole. Pendant une semaine, sur la base du volontariat, ces jeunes participent à des modules thématiques d'une demi-journée animée par différents partenaires locaux : les gestes qui sauvent, le sauvetage en milieu aquatique, les addictions, la vie affective et sexuelle et la santé mentale. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du nouveau Contrat Local de Santé 2025 – 2030 qui a été signé en juin 2025 par la Ville de Rennes, Rennes Métropole et l'ARS Bretagne.

La première session s'est déroulée durant les vacances de la Toussaint et a réuni 15 élèves de classe de seconde du lycée Théodore Monod du Rheu. Dans ce cadre, une psychologue et une écoutante de la Maison des Adolescents sont intervenues sur la thématique de la santé mentale, en collaboration avec une animatrice/écoutante du PAEJ de Rennes. Pendant 2h30, ce temps d'échanges avec les jeunes a permis d'aborder la définition de la santé mentale, de lever certains tabous autour de ce sujet, d'identifier les signaux d'alerte chez des jeunes qui vont mal et de les informer sur les ressources locales.

Partie 4 : Animation territoriale et de dynamique de réseau



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

Accueil des professionnels à la MDA 35

Découverte et présentation des structures

Dans le cadre de son implantation sur le territoire, la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine accorde une attention particulière à faire connaître ses missions et à développer son réseau partenarial. Cet enjeu est central afin de favoriser une bonne articulation entre les acteurs intervenant auprès des adolescents et de contribuer à assurer la fluidité des parcours des jeunes et de leurs familles.

Dans cette perspective, la MDA organise régulièrement, à la demande de professionnels ou de futurs professionnels (étudiants, stagiaires), des temps de découverte et de présentation réciproque des structures. Ces rencontres permettent de mieux faire connaître le rôle et les modalités d'intervention de la MDA, tout en favorisant une meilleure compréhension des missions et des ressources des différents partenaires.

En 2025, 97 temps de présentation ou de visite de la MDA ont ainsi été organisés, concernant près de 600 professionnels ou futurs professionnels.

Au-delà de la présentation des dispositifs, ces rencontres constituent des espaces d'échanges précieux entre les acteurs du territoire. Elles permettent de partager les observations issues des pratiques professionnelles et d'identifier certaines problématiques émergentes, parfois perceptibles à travers ce que nous pouvons qualifier de « signaux faibles » dans l'accompagnement des adolescents.

Ces réflexions partagées peuvent ensuite se prolonger par la mise en place de groupes de travail, de temps de formation ou de journées d'étude, contribuant à renforcer les coopérations entre institutions et à structurer progressivement un réseau territorial mobilisé autour des enjeux liés à l'adolescence.

Groupes de travail et instances partenariales

Les équipes de la Maison des Adolescents s'inscrivent pleinement dans les dynamiques de réflexion et de coopération du réseau local. À ce titre, elles participent régulièrement à différents groupes de travail et instances partenariales organisés à l'échelle des territoires, en lien avec les professionnels intervenant auprès des adolescents.

Ces espaces de travail permettent de partager les analyses de terrain, d'identifier les besoins émergents des jeunes et de leurs familles, et de renforcer les articulations entre acteurs. Ils contribuent également à développer une culture commune autour des enjeux liés à l'adolescence et à favoriser la cohérence des interventions sur les territoires.

Le détail de ces participations territoriales est présenté en annexe du rapport, dans les synthèses par territoire.

Par ailleurs, la MDA est également impliquée dans plusieurs instances et groupes de travail départementaux, parmi lesquels :

- le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) ;
 - le Comité Départemental d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CDESCE) ;
 - les Conseils Locaux de Santé et de Santé Mentale (CLSM) ;
 - le Schéma départemental des services aux familles ;
 - les réseaux jeunesse de la Ville de Rennes ;
 - le Schéma départemental de protection de l'enfance.
- Etc.....

Cette participation contribue à faire vivre les partenariats, partager l'expertise de la MDA sur les questions d'adolescence et renforcer la coordination des acteurs intervenant auprès des jeunes sur le territoire départemental.



Actions de formations

Les sollicitations adressées à la Maison des Adolescents en matière de formation sont diverses, même si, à ce stade de développement de la structure, elles restent encore ponctuelles et à la marge. L'équipe s'efforce toutefois d'y répondre dans la mesure du possible, en fonction des disponibilités et des priorités liées à l'activité d'accueil.

Par ailleurs, la MDA développe progressivement une offre de formation et de sensibilisation, construite en partenariat avec les différents acteurs intervenant auprès des adolescents (secteurs de la jeunesse, de la santé, de l'éducation, du social et du médico-social). Ces actions visent à partager des repères sur les enjeux liés à l'adolescence, soutenir les pratiques professionnelles et renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire accompagnant les jeunes.

DATES	LIEU	THÉMATIQUE	PARTENAIRE
04/03/2025	RENNES	Ados et sexualité	PJJ
26/03/2025	RENNES	Le deuil à l'adolescence	
27/05/2025	IFFENDIC	Écoute de l'adolescent	
10/11/2025	RENNES	« Les scarifications » chez les ados	Conseil départemental
02/12/2025	RENNES	La santé mentale des ados	IFAP
12/12/2025	RENNES	Gestion des écrans dans les familles d'accueil	Conseil départemental



Partie 5 : Veille, observation et innovation



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

Accueil des jeunes accompagnés par la PJJ

Lors de la reconfiguration de la MDA 35, il a été convenu avec la Direction de la PJJ, partenaire du GIP, de proposer la mise à disposition de consultations médicales de dépistage et de prévention pour les jeunes, dès l'admission au foyer s'agissant de l'UEHC pour un bilan médical initial, ou sur demande pour les jeunes accompagnés par le STEMO ou l'UAJ.

14 jeunes de l'UEHC ont été accueillis, 13 de sexe masculin, 1 de sexe féminin

4 jeunes du STEMO, 3 de sexe masculin, 1 de sexe féminin

• Les jeunes de l'UEHC

Unité éducative d'hébergement collectif

Les jeunes du foyer UEHC sont vus pour un bilan de santé systématique dès leur admission au foyer. Le questionnaire de santé leur a préalablement été remis afin de cibler leurs éventuelles demandes, problématiques, questions, et axer la consultation sur des points qui seraient à privilégier.

Ils sont accompagnés de leur éducateur référent.

Tous sont plutôt consentants à cette consultation qui se déroule dans les locaux de la MDA. Une visite préalable du foyer avait été organisée afin de mieux connaître les conditions de vie des jeunes. Les données de santé (carnet de santé, dossier médical, antécédents) sont le plus souvent manquantes pour diverses raisons :

- Défèrement précipité au foyer
- Pas ou peu de suivi médical
- Éléments perdus ou inexistant

On retrouve quelques éléments récurrents chez cette population adolescente dans le champ de la santé, qui peuvent représenter des facteurs de vulnérabilité :

- 1. Déscolarisation :** pour la plupart, les jeunes sont déscolarisés à leur arrivée au foyer, depuis plus ou moins longtemps, sans objectif d'orientation, ayant abandonné tout projet d'insertion
- 2. Parcours de vie :** souvent émaillé de placements préalables, de violences, de séparations ou d'éloignements, de parcours migratoire, familles monoparentales
- 3. Alimentation anarchique,** moins de trois repas par jour, grignotage, peu de connaissance en matière de recommandations, boissons sucrées et énergisantes consommées en grande quantité
- 4. Sommeil de mauvaise qualité,** insomnies, besoin de lumière, d'écrans pour dormir, mais sans avoir notion que cela est anormal, comme si cela avait toujours existé et que ça ne représente pas une plainte
- 5. Consommation d'écrans très importante,** assez passive : réseaux, vidéos, youtube, films.
- 6. Consommation de toxiques quasi systématique qui débute jeune et banalisée :** tabac, cannabis, peu d'alcool
- 7. Pratique du sport assez fréquente,** qualifiée de « défouloir » ou de « moyen de sociabilisation » comme le foot, la boxe, le MMA, la musculation
- 8. Population généralement active sur le plan sexuel**
- 9. Jeunes ayant majoritairement été auteurs et victimes de violences,** également banalisées
- 10. Carnet vaccinal souvent incomplet,** peu de connaissance sur les suivis et sur leurs antécédents, peu intéressés par leur santé, peu préoccupés
- 11. Population peu plaintive,** présentant pourtant majoritairement des douleurs en lien avec des traumatismes musculaires, ou ostéoligamentaires (chutes, coups) et assez satisfaits d'avoir accès à un examen clinique
- 12. Hygiène générale souvent précaire** (pas de suivi buccodentaire) et pas de suivi ophtalmologique avec possibles troubles visuels non détectés.
- 13. La proposition d'un soutien psychologique est généralement récusée,** considérée comme inutile.

Les consultations retiennent surtout des douleurs ostéo-ligamentaires diverses aboutissant à des prescriptions de séances de kinésithérapie, voire des bilans radiographiques lorsque des traumatismes sont récents. Cela a aussi été l'occasion de découvrir une scoliose méconnue, de reprendre le suivi d'une malformation cardiaque dont le suivi avait été abandonné par les parents et mener à un dépistage génétique au CHU.

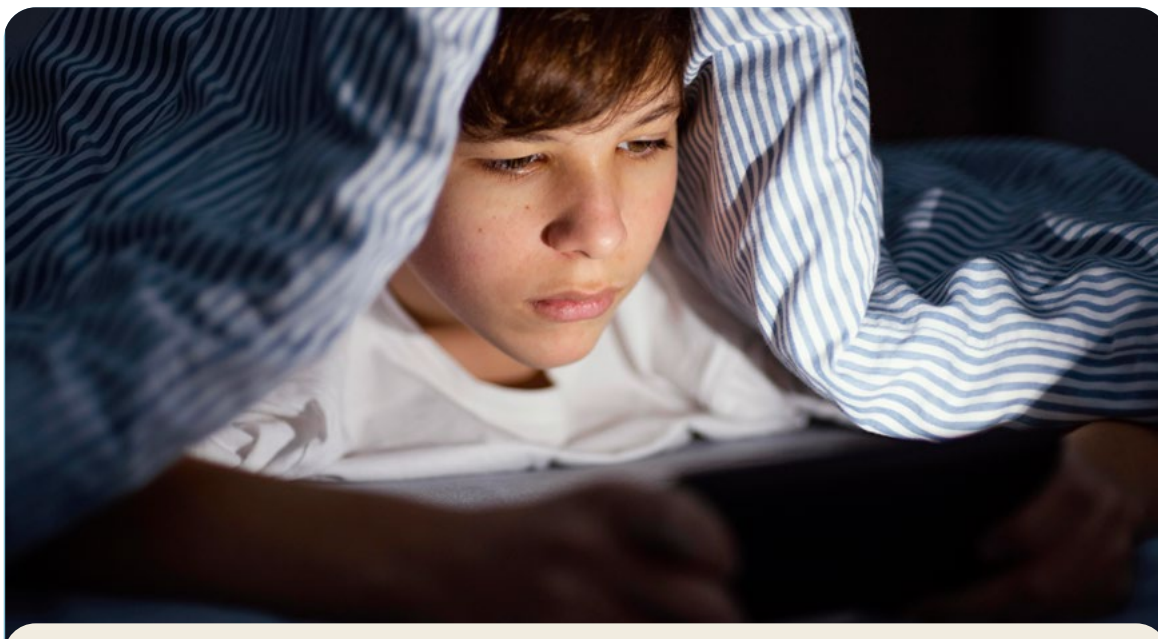
• Les jeunes du STEMO

Services territoriaux éducatifs de milieu ouvert

Ils sont orientés sur conseils de leur éducateur qui estime qu'un soutien médical au sens élargi pourrait être bénéfique dans le parcours du jeune, pour pour qu'ils prennent en compte l'importance d'être en bonne santé physique mais aussi morale et sociale.

Ces jeunes dont le parcours de vie est émaillé de sorties de route, ont des caractéristiques communes à la population de l'UEHC. Ils vivent encore au sein de leur cellule familiale. Il est important de les rendre plus responsables quant à leur santé, proposer une discussion d'information et de prévention pour assurer une assise plus solide afin de les revaloriser, de les rendre acteurs de leur état. Plusieurs rendez-vous n'ont pas été honorés.

On retiendra des troubles du sommeil et une tendance aux troubles du comportement alimentaires avec surpoids, des consommations de toxiques, d'écrans, une déscolarisation, et finalement, ces jeunes n'ont pas honoré le suivi médical proposé.



Conclusion

Ce faible échantillon de jeunes de la PJJ témoigne d'une population vulnérable, qui se met en danger et qui présente des indicateurs de mauvais état de santé, ne prenant pas soin d'eux, et de mauvais suivi.

Consulter n'est pas un réflexe, la santé n'étant pour eux autre chose que l'absence de maladie. Évoquer le bien-être par l'équilibre alimentaire, le sommeil, le sevrage des toxiques, l'hygiène au décours d'une consultation est un message important mais qui arrive peut-être un peu tard dans leur parcours de vie. Le passage à l'UEHC pourrait être le moment pour mettre à profit davantage cette prévention, en réfléchissant à un passage plus fréquent d'une équipe médicale ou paramédicale à la rencontre des jeunes, puisqu'on le constate, ils n'en font pas la demande.

Les formations

suivies par l'équipe

La Maison des Adolescents veille à soutenir le développement des compétences de ses professionnels en facilitant l'accès à des formations, ainsi qu'à des journées d'étude, congrès et séminaires. Dans un contexte où les problématiques adolescentes évoluent rapidement et se complexifient, ces temps de formation et de sensibilisation constituent un levier essentiel pour maintenir un haut niveau d'expertise et adapter les pratiques professionnelles.

FORMATIONS INDIVIDUELLES		
RENNES	Octobre 2024	Violences conjugales
RENNES	Octobre 2024	Mineurs, auteurs de violences, victimes : invisibles et pourtant...
PARIS	Novembre 2024	Pour demain, un réseau de MDA avec les jeunes, pour leur santé
RENNES	Novembre 2024	Congrès français de Psychiatrie
RENNES	Décembre 2024	Prostitution des mineurs « Ensemble, comprendre le phénomène pour mieux les en protéger »
RENNES	Décembre 2024	En coulisse avec le médiateur familial
RENNES	Janvier 2025	Le secret professionnel
RENNES	Janvier 2025	Du dépistage des violences au recueil de la parole
RENNES	Février 2025	Repérage-évaluation clinique et axes de prise en soins du psycho traumatisme
RENNES	Mars 2025	Ados et sexualité vers une parole libérée
PARIS	Mars 2025	L'éducation à la vie, relationnelle, affective et sexuelle en MDA
PARIS	Mars 2025	Les adolescents et les écrans
RENNES	Mai 2025	Vie Affective Relationnelle et Sexuelle : Quels accompagnements pour les mineur·es ?
RENNES	Juin 2025	Coordonner et piloter des actions de promotion de la santé
RENNES	Juin 2025	Le corps et le risque à l'adolescence
RENNES	Septembre 2025	La prise en charge des mineurs auteurs de violences sexuelles
LAVAL	Septembre 2025	« Comment on se parle !? » Atteintes et inventions de la langue à l'heure de la parole libérée.
RENNES	Novembre 2025	Repérage des troubles du comportement alimentaire
RENNES	Novembre 2025	Conduite des entretiens d'aide auprès des enfants et des ados
RENNES	Novembre 2025	L'entretien d'écoute avec un adolescent
St MALO	Novembre 2025	L'adolescent et sa famille au cœur des évolutions sociétales
NANTES	Décembre 2025	Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent : Prévenir, repérer, accompagner

Journées d'études et séminaires

Journée régionale des Maisons des Adolescents bretonnes

Thème : Accueil des parents en Maison des Adolescents – 27 novembre 2025

Le 27 novembre 2025, la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine a accueilli à Rennes la journée régionale des Maisons des Adolescents bretonnes, réunissant près de 40 professionnels issus des six MDA de la région. Cette rencontre annuelle, organisée à tour de rôle par chacune des MDA bretonnes, constitue un temps privilégié de rencontre, d'échanges de pratiques et de réflexion collective entre équipes engagées dans l'accompagnement des adolescents et de leurs familles.

Cette journée s'inscrit dans une dynamique inter-MDA existant depuis plusieurs années, visant à renforcer les liens entre les équipes bretonnes. L'organisation tournante de ces rencontres permet à chaque structure de faire découvrir son fonctionnement, son ancrage territorial et les initiatives développées localement. Jusqu'à présent, ces journées se sont principalement inscrites dans une logique de rencontres informelles entre professionnels.

Dans un contexte marqué par le développement des Maisons des Adolescents et l'augmentation régulière de leur fréquentation, les équipes bretonnes ont exprimé la volonté de donner une nouvelle impulsion à ces rencontres régionales, en les structurant davantage autour de thématiques communes et d'objectifs partagés.

Plusieurs enjeux soutiennent cette évolution :

- la nécessité de capitaliser collectivement sur les expériences développées dans chaque territoire, afin de partager les pratiques et les enseignements issus du terrain ;
- la volonté de renforcer les coopérations entre les MDA bretonnes et de favoriser l'émergence d'une culture professionnelle commune ;
- un contexte national marqué par la désignation de la santé mentale comme Grande Cause Nationale en 2025, invitant les acteurs à renforcer les dynamiques collectives autour de l'accompagnement des adolescents et de leurs familles ;
- enfin, l'objectif de renforcer la lisibilité et la cohérence des interventions des MDA à l'échelle régionale.

La journée organisée à Rennes était consacrée à la thématique de l'accueil des parents en Maison des Adolescents, question centrale dans les pratiques des équipes. Les échanges ont permis d'aborder les différentes modalités d'accueil des parents, leur place dans l'accompagnement proposé aux adolescents, ainsi que les enjeux spécifiques liés au soutien à la parentalité à l'adolescence.

À travers des temps d'échanges, de partage d'expériences et de réflexion collective, les professionnels ont pu confronter leurs pratiques, identifier des points de convergence mais aussi des spécificités territoriales, et réfléchir aux perspectives d'évolution de leurs modalités d'intervention.

Au-delà de l'intérêt thématique, cette rencontre a contribué à renforcer les liens entre les équipes bretonnes et à consolider une dynamique régionale de coopération entre les Maisons des Adolescents, au service d'un accompagnement toujours plus cohérent et complémentaire des adolescents et de leurs familles sur le territoire.



Programme de la journée

L'adolescence s'est construite au fil des siècles comme une étape de vie singulière, en constante évolution, intimement liée aux mutations sociales, culturelles et scientifiques. Aujourd'hui, cette période de transition s'exprime dans une société marquée par la médicalisation croissante des comportements et une attention particulière portée aux troubles ou aux symptômes : refus scolaire anxieux, haut potentiel intellectuel (HPI), troubles de l'attention (TDAH), usage problématique des écrans,...

Dans ce contexte, le rôle des parents se transforme profondément. Être parent ne se limite plus à exercer une autorité ou à assurer une responsabilité. C'est désormais un engagement complexe, nourri de savoirs, de devoirs, de soins, dans une dynamique de mise à jour constante face aux discours d'expert.es et aux attentes de la société.

Les Maisons des Adolescents, à la croisée des mondes de la santé, de l'éducation, du social et du judiciaire, sont des espaces privilégiés pour accueillir cette parentalité en mouvement. Mais comment répondre aux attentes des parents, eux-mêmes souvent en quête de repères, dans une société où les difficultés des jeunes sont de plus en plus traduites en symptômes ? Comment soutenir les parents tout en gardant l'adolescent.e au centre de notre action ?

Nous vous proposons de réfléchir ensemble à cette parentalité contemporaine à travers plusieurs axes : Le compromis éducatif autour des écrans, Le repli sur soi, Le décrochage scolaire comme motif d'entrée en MDA, Le corps adolescent comme langage d'un mal-être.

Ces réflexions seront enrichies par des temps d'échanges sur nos pratiques, des ateliers dynamiques, et le partage d'outils pour accompagner au mieux les parents dans leurs questionnements.

Rencontre régionale

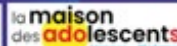
L'ACCUEIL DES PARENTS EN MAISON DES ADOLESCENTS

Une journée d'échanges
entre professionnel.les

Jeudi 27 novembre 2025
9h - 16h30
LA FABRIQUE
20-22 Av. Jules Maniez, Rennes

Avec le soutien de l'ARS Bretagne







NOUSVOUSILLE.FR

Une Maison départementale à l'écoute des ados

Ouverte en 2006 pour répondre aux besoins en santé des 11-21 ans, la Maison des Ados d'Ille-et-Vilaine a changé d'adresse. Elle a aussi élargi ses missions avec l'objectif d'accueillir tous les adolescents du département qui le souhaitent.



La Maison des ados est ouverte à tous. L'accueil est confidentiel et gratuit.

« **85** % des adolescents vont bien, rassure d'emblée Sébastien

Blin, directeur de la Maison des Ados d'Ille-et-Vilaine. Ce sont aux 15 % restants, en souffrance psychique ou physique, que notre structure s'adresse. »
Ce mal-être est multifactoriel : isolement, harcèlement, anxiété face à une société mouvante et un avenir anxiogène, crise du lien, crise affective...
« Un lieu dédié s'avérerait nécessaire pour aider les 11-21 ans à aller mieux, être à leur écoute et les orienter vers d'autres structures si besoin. »
La Maison des Ados existe depuis 2006 dans le département. Elle s'est installée depuis l'an dernier dans de nouveaux locaux en plein centre-ville de Rennes, à deux pas du métro Colombier. Elle est désormais ouverte à tous les publics, de préférence sur rendez-vous : adolescents seuls ou en groupe, accompagnés ou non, mais aussi parents et professionnels.

« L'accueil est inconditionnel, confidentiel et gratuit », poursuit Sébastien Blin, à la tête d'une équipe d'éducatrices, infirmières, psychologue et médecin. Le financement d'un poste d'éducatrice est pris en charge par le Département. En 2025, la vocation départementale de la Maison des Ados va être renforcée avec la mise en place de trois Espaces Écoute Jeunes. Ces permanences se tiendront dans les territoires des Vallons de Vilaine, du pays de Brocéliande et du secteur de Saint-Aubin-d'Aubigné, Liffré et Châteaugiron. Des points d'accueil délocalisés pour être au plus près des adolescents, à cet âge de fragilité et de délicate transition entre l'enfance et le monde des adultes.

■ Régis Delanoë



+D'INFO
15, rue du Puits-Mauger à Rennes,
02 23 30 39 00. contact@mda35.bzh

MAISON DES ADOLESCENTS

« Offrir aux jeunes un lieu ressource »



Restructurée, la Maison des adolescents (MDA) ouvre une antenne dans le centre de Rennes. Le lieu garantit l'écoute et l'accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit aux jeunes de 11 à 21 ans. Rencontre avec son directeur, **Sébastien Blin**.

Pourquoi des Maisons des adolescents ?

Elles sont nées au début des années 2000. Ce sont des structures de santé publique. On en compte 125 sur le territoire. Ces lieux sont des structures ressources pour les partenaires concernés par le public adolescent, mais surtout pour accueillir les adolescents.

En réponse à un constat ?

Les structures spécialisées qui existaient il y a 20 ans étaient trop stigmatisantes... Il n'existait pas de service généraliste dédié au public ado. L'idée s'est imposée de créer une structure rapide, sans rendez-

vie sociale. En fonction de l'époque et des évolutions de la société, des thématiques sont plus prégnantes. Par exemple l'impact des réseaux sociaux a bouleversé la façon d'être en relation des ados les uns avec les autres. On peut, à notre niveau, avoir du mal à le percevoir, pour eux les enjeux sont importants.

Comment le lieu va fonctionner ?

Autour des écoutants, des professionnels riches de différents parcours. L'équipe socle est constituée d'infirmiers, d'éducatrices, de psychologues et de médecins. Ces compétences sont adaptées aux difficultés rencontrées par les ados qu'elles soient sociales, de santé mentale, somatiques ou psychiques. La Maison des ados est une structure de santé publique, un lieu pour tous les adolescents : ceux qui vont bien, ceux qui vont mal, sans oublier les parents.

Propos recueillis par Arthur Barbier

« **Chaque ado qui pousse la porte est à la bonne adresse.** »

vous et sans l'accord des parents pour venir parler de tout ce que l'on veut quand on est adolescent.

Quelles sont les thématiques abordées ?

Les questions accueillies en MDA sont très diverses. Elles concernent la vie affective, la vie scolaire et la

■ Maison des adolescents
15, rue du Puits-Mauger
et 8, square Général-Koenig.
Accueil du mardi
au vendredi de 9h30 à 18h
Le matin sur rendez-vous.
02 23 30 39 00
contact@mda35.bzh

À Rennes, une Maison pour les ados

Un lieu d'accueil et d'écoute, sans rendez-vous, pour les 11 à 21 ans, pour leurs parents et accompagnateurs



L'équipe de la Maison des ados, à Rennes, a organisé une journée portes-ouvertes, mercredi, pour se faire connaître des professionnels et partenaires.

(Photo : QUEST'INNOV)

Un lieu d'accueil inconditionnel, sans rendez-vous, où tout adolescent et jeune âgé de 11 à 21 ans, peut venir parler d'un problème, « du petit chagrin au besoin d'accompagnement plus poussé » : c'est le concept de la Maison des ados d'Ille-et-Vilaine qui vient d'ouvrir de nouveaux locaux tout près du centre historique de Rennes et d'une station de métro.

« La Maison des ados a été lancée dès 2006, par la mobilisation du conseil départemental, de l'Agence régionale de santé, de la Protection judiciaire de la jeunesse, de l'Éducation nationale et du centre hospitalier Guillaume-Régnier (NDLR : la direction diocésaine de l'enseignement catholique et la Caisse d'allocations familiales sont aussi désormais membres associés), rappelle son directeur Sébastien Blin. Mais nous n'avions pas encore l'endroit pour assurer la « mission socle » de la Maison des ados, celle de l'accueil du public ».

C'est désormais le cas. Huit professionnels aux compétences pluridisciplinaires composent l'équipe (infirmières, psychologues, éducateurs, médecin). « L'adolescence est une période fragile, qui mérite toute notre attention. La crise Covid n'a fait que mettre en lumière ce phénomène et les professionnels dressent le triste constat d'une jeunesse aujourd'hui de plus en plus abîmée », souligne Anne-Françoise Courteille, vice-présidente du conseil départemental et présidente du conseil d'administration de la Maison des ados. Un travail va s'engager, porter par la CAF pour organiser l'accueil des jeunes sur tout le territoire breton.

Pascal SIMON.

Maison des ados d'Ille-et-Vilaine, 15, rue du Puits-Mauger, à Rennes, ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h. Tél : 02 23 30 39 00. Courriel : contact@mda35.bzh

NOUSVOUSILLE.FR

Des lieux d'écoute pour les 11-21 ans

La Maison des Ados, implantée à Rennes, ouvre deux nouveaux Espaces écoute jeunes, à Bain-de-Bretagne et Val d'Anast. Pour être au plus près des jeunes en souffrance physique ou psychique.

Sébastien Blin, directeur de la Maison des Ados d'Ille-et-Vilaine, rassure d'emblée : « 85 % des adolescents vont bien. Ce sont aux 15 % restants, en souffrance psychique ou physique, que notre structure s'adresse. » Ce mal-être est lié à de multiples causes : isolement, harcèlement, anxiété face à une société mouvante et un avenir anxiogène, crise du lien, crise affective... Implantée à Rennes, la Maison des Ados est à l'écoute des 11-21 ans et les oriente vers d'autres structures si besoin.

GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Elle a déployé, cette année, des Espaces écoute jeunes en différents points du territoire. Les pays de Redon-Vallons, de Brocéliande et de Rennes hors Métropole ont été ciblés.

« L'idée est d'être au plus près des jeunes, dans des lieux qu'ils connaissent et où ils se sentent à l'aise », souligne Sébastien Blin.

Ces espaces sont des lieux d'accueil gratuits et confidentiels, ouverts aux adolescents de 11 à 21 ans. Ils peuvent venir seuls ou en groupe. Les parents ou professionnels sont également les bienvenus.

À Bain-de-Bretagne, la permanence a lieu chaque jeudi de 10 heures à 18 heures au Phare, le nouvel équipement jeunesse de la ville. À Val d'Anast, les entretiens ont lieu uniquement sur rendez-vous, au centre social Chorus. Ces antennes sont animées par un binôme formé d'une psychologue et d'une éducatrice ou une infirmière. D'autres Espaces écoute jeunes existent aussi à Montauban-de-Bretagne et à Liffré. ■ Régis Delanoë



+D'INFO

Renseignements et prises de rendez-vous au 02 23 30 39 00 ou par mail : contact@mda35.bzh



La Maison des Ados a ouvert une permanence au Phare, à Bain-de-Bretagne.

© France3-Hannan

Un lieu d'écoute pour les jeunes et leur entourage



La Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine ouvre un lieu d'accueil à Montauban-de-Bretagne, l'Espace Écoute Jeune. Les jeunes de 11 à 25 ans peuvent s'y rendre chaque jeudi de 10h à 18h, à la Maison des jeunes.

Seuls ou accompagnés, cet espace propose un accueil bienveillant, confidentiel et gratuit pour tous ceux qui ressentent le besoin de parler, d'être écoutés ou de faire le point sur une situation personnelle.

Les raisons de venir sont multiples : envie de parler, besoin d'un soutien ponctuel, sentiment de mal-être, difficultés relationnelles, familiales, scolaires, etc.

Une équipe professionnelle à votre écoute

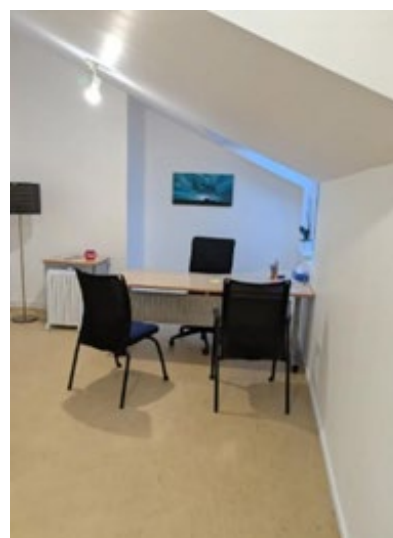
L'accueil est assuré par un binôme composé d'une psychologue et d'une éducatrice spécialisée. Cette équipe qualifiée est là pour proposer une écoute attentive et un accompagnement adapté aux besoins de chacun. « L'ouverture de ce lieu répond à un réel besoin : certaines zones d'Ille-et-Vilaine ne

disposaient d'aucune structure d'écoute pour les jeunes. Les Espaces Écoute Jeunes (EEJ) ont donc été pensés comme des lieux ressources, accessibles librement, anonymement et gratuitement. Nous recevons des jeunes qui rencontrent des difficultés variées. L'entretien initial permet d'écouter, de poser la situation, parfois d'apaiser. La complémentarité entre psychologue et éducatrice spécialisée permet en plus de proposer une réponse ajustée. Et lorsqu'un suivi ou une orientation est nécessaire, nous pouvons aiguiller en lien avec les partenaires du territoire. Notre rôle est avant tout préventif, pour désamorcer au plus tôt les situations qui pourraient devenir complexes » expliquent Anne Legraverand et Anne-Sophie Donio, professionnelles qui interviennent lors des permanences.

Un espace d'écoute qui vient compléter l'accueil des jeunes et des familles proposé quotidiennement par le service jeunesse sur le territoire.

+ D'INFOS

Accueil sur ou sans rendez-vous. Pour toute information complémentaire, contactez la Maison des Adolescents 35 à contact@mda35.bzh / 02 23 30 39 00 / www.mda35.bzh.





TVR Info - Soir - Émission du 16/06/2025



Un espace d'écoute pour les adolescents ouvre

Liffré — Depuis début mai, une psychologue et une infirmière reçoivent gratuitement des jeunes et leurs parents, mardi de 10 h à 18 h, au 2, rue de l'Orgerais.

C'est gratuit, c'est le mardi et c'est sans obligation de suivi. « Les jeunes viennent comme ils le souhaitent, cela peut être une fois ou deux seulement », sourit Marine Labbé. La psychologue travaille à la Maison des adolescents d'Ille-et-Vilaine. Depuis début mai, elle s'est associée à l'infirmière Anne-Sophie Leroy – ainsi qu'avec Liffré-Cormier Communauté – pour ouvrir une permanence dédiée à l'écoute des jeunes de 11 à 25 ans, le mardi, de 10 h à 18 h, au 2, rue de l'Orgerais.

L'objectif est qu'ils puissent y parler librement et de manière confidentielle de leur santé mentale. « L'accueil est bienveillant et inconditionnel », poursuit Marine Labbé.

Avec ou sans rendez-vous

Relations amoureuses ou amicales, harcèlement, sexualité, addictions... Tous ces thèmes liés à l'adolescence et au passage à l'âge adulte peuvent être abordés avec les professionnelles. Chacun peut venir seul ou accompagné de la personne de son



Anne-Sophie Leroy et Marine Labbé, de la Maison des adolescents d'Ille-et-Vilaine, ont conclu un partenariat avec Liffré-Cormier Communauté, et son représentant Emmanuel Fraud en charge de la jeunesse.

choix. Marine Labbé et Anne-Sophie Leroy reçoivent aussi les parents qui éprouvent des difficultés. L'espace est ouvert à tous, Liffréens et habi-

tants des communes aux alentours.

La psychologue et l'infirmière écoutent, conseillent et font le lien avec les structures sociales ou médicales

adaptées dans les situations complexes, quand cela leur semble nécessaire. « Il est possible de venir avec ou sans rendez-vous », précise Marine Labbé. Mais on conseille de choisir en amont un créneau, afin d'être sûr d'avoir un entretien. »

Le projet vient compléter les dispositifs déjà existants sur le secteur, tels que les Espaces jeunes et les points d'accueil écoute jeunes (PAEJ). « Nous voulons renforcer notre offre pour la jeunesse sur le territoire, notamment en matière de santé mentale et de prévention », indique Emmanuel Fraud, vice-président de Liffré-Cormier Communauté, en charge de l'enfance et la jeunesse.

Anne-Sophie Leroy et Marine Labbé ont chacune sept créneaux par permanence. D'après elles, une dizaine de jeunes a déjà passé la porte du nouvel espace d'écoute depuis son lancement.

Jeanne TOUTAIN.

Rendez-vous : tél. 02 23 30 39 00 ou contact@mda35.bzh

Partie 6 : Conclusions et orientations 2026



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE

L'année 2025 a constitué une année structurante pour la Maison des Adolescents d'Ille-et-Vilaine, marquée par une phase importante de consolidation et de développement à la suite de la restructuration engagée lors de la réouverture de la structure en septembre 2024.

Cette période a été particulièrement dense, avec plusieurs chantiers menés simultanément : organisation et structuration de l'offre de service, montée en charge progressive des ressources humaines, construction d'une dynamique et d'une identité d'équipe, ainsi que déploiement d'une stratégie de communication visant à faire connaître le projet de la MDA 35 sur le territoire.

Parallèlement, la fréquentation de la structure a connu une progression régulière, témoignant de l'identification croissante de la MDA comme ressource pour les adolescents, leurs familles et les professionnels. L'année 2025 a également été marquée par la poursuite du déploiement territorial de l'offre d'accueil, notamment à travers l'installation progressive de Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) et le renforcement des liens avec les partenaires locaux.

Dans ce contexte, l'année 2026 devra permettre de consolider les acquis et de stabiliser l'organisation, en apportant les ajustements nécessaires au regard de la montée en charge de l'activité et des besoins identifiés sur le territoire.

Plusieurs orientations de travail se dessinent pour l'année à venir :

- **stabiliser et ajuster l'organisation interne** afin d'accompagner la progression de l'activité et garantir la qualité de l'accueil proposé aux adolescents, aux familles et aux professionnels ;
- **diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement**, en développant notamment des formats collectifs tels que des ateliers ou des groupes de parole, destinés aux adolescents mais également à leurs parents ;
- **répondre aux sollicitations partenariales** de plus en plus nombreuses et diversifiées, en poursuivant le travail de coordination et de soutien aux professionnels intervenant auprès des adolescents ;
- **poursuivre l'inscription de la Maison des Adolescents dans le paysage sanitaire, social et médico-social local**, en renforçant les coopérations avec les acteurs du territoire ;
- **continuer le déploiement territorial de la MDA 35**, notamment à travers le projet d'ouverture d'une antenne à Saint-Malo, afin d'améliorer l'accessibilité de l'offre pour les jeunes et les familles du département.

L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans une ambition commune : consolider la Maison des Adolescents comme un lieu ressource identifié, accessible et partenarial, contribuant à améliorer l'accompagnement des adolescents et de leurs familles sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

Sébastien BLIN / Directeur



MAISON DES ADO
D'ILLE ET VILAINE

2025 Rapport d'activité

GIP MAISON DES ADOLESCENTS D'ILLE-ET-VILAINE



Création : JLGRAPHISME.FR | Photos / illustrations © JLGRAPHISME, MDA35, Ouest France, Shutterstock, Freepik



MAISON DES ADO
D'ILLE ET VILAINE

15 Rue du Puits Mauger 35000 Rennes
Tél: 02 23 30 39 00
E-mail: contact@mda35.bzh

www.mda35.bzh